



# **Perceptions et représentations de la coopération française par les acteurs et les décideurs au Cameroun**

**Etude proposée par la Fondation Paul Ango Ela de géopolitique en Afrique centrale  
(FPAE : [www.fpae.net](http://www.fpae.net))**

Experts :

Fred EBOKO, sociologue-politologue, CR1 IRD / FPAE : coordinateur

Apollinaire TITE AMOUGUI, Internationaliste, FPAE

Côme Damien Georges AWOUMOU, Internationaliste, FPAE

Alain Didier OLINGA, juriste, Internationaliste, Maître de Conférences à l'IRIC/ FPAE



Rapport final

Juin 2008

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>4</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b>	<b>6</b>
Une relation partenariale dans une double dynamique de changements internes	8
Objectifs de l'étude	10
Présentation et conditions de l'enquête	12
<b>I- CONFLITS D'INTERETS ET RESSENTIMENTS PARTAGES</b>	<b>14</b>
<b>I-1. Economie : une dissymétrie, une volonté de normalisation</b>	<b>14</b>
I- 1.1. Une relation historique inégale	14
I-1.1.a. Côté camerounais : les séquelles d'une domination historique	14
I-1.1.b Côté français	18
<b>I- 1.2. Le C2D : un outil salubre confronté à des procédures lourdes et opaques</b>	<b>19</b>
Le C2D, vu du côté camerounais	20
Le « C2D », perçu du côté français : rendre compte aux contribuables français	21
<b>I-2. La santé : une histoire forte et une actualité trop centrée sur le sida</b>	<b>22</b>
I- 2.1. Le Docteur Jamot : une figure prégnante aux yeux des Camerounais	23
I- 2.2. Côté français :	25
<b>I-3. L'éducation : l'essoufflement et l'histoire</b>	<b>26</b>
Médiatiser la mobilité universitaire	28
<b>I-4. L'appui à la gouvernance : les symboles de la colère</b>	<b>29</b>
<b>I-5. Les travaux publics : entre intérêts légitimes, collusions et ambivalences autour du C2D</b>	<b>30</b>
<b>I-6. La culture et la promotion de la langue française : un lien historique différencié</b>	<b>32</b>
<b>II - UN DEFICIT DE COHERENCE</b>	<b>33</b>
<b>II-1 Colères et ruptures dans l'appréhension de la relation politique</b>	<b>33</b>
<b>II-2 Déficit de cohérence et faible lisibilité de l'appareil institutionnel de la coopération</b>	<b>35</b>
<b>II-3 L'exception de la coopération militaire : unité de vue, uniforme commun, pour le maintien de la paix en Afrique</b>	<b>36</b>
<b>II-4 Réalités et perceptions d'une volonté de rationalisation</b>	<b>37</b>
II-4.1. Le matériel et l'immatériel d'une relation complexe	37
II-4.2 Percevoir les réalités ?	38
<b>II-5 Variations sur le même thème : l'implication de quelques variables</b>	<b>43</b>
Le profil est-il susceptible de déterminer les perceptions de la coopération française ?	43
II-5. 1. L'influence de la variable « générationnelle »	44
II-5. 2. La variable géographique	45
<b>II-6. Une sorte de diagnostic</b>	<b>51</b>
<b>POUR CONCLURE : FAIRE ET FAIRE SAVOIR</b>	<b>51</b>

<b>ANNEXES</b>	<b>55</b>
<b>ANNEXE 1</b>	<b>56</b>
Le Cameroun depuis 25 ans : croissance, récession, incertitudes et « stabilité » politique	56
<b>ANNEXE 2</b>	<b>64</b>
La coopération française : de ses antécédents à la réforme de 1998	64
<b>ANNEXE 3</b>	<b>68</b>
Grille d'entretien destinée aux « Autorités et acteurs de la société camerounaise »	68
Grille d'entretien destinée aux « Autorités et acteurs de la coopération française au Cameroun »	69
Grille d'entretien destinée aux « Autorités et acteurs extérieurs à la coopération française au Cameroun »	70
<b>ANNEXE 4</b>	<b>71</b>
Lettre de recommandation de M. l'Ambassadeur de France au Cameroun	71

## Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont soumises à l'exercice de nos questions et qui ont donné corps et vie à cette étude. Pour des raisons de confidentialité nous ne pouvons pas les citer nommément. Que chacune et chacun de ces acteurs, que chaque autorité que nous avons rencontrée trouve ici l'expression de notre profonde reconnaissance et notre chaleureuse gratitude pour la gentillesse de l'accueil qu'ils nous ont réservés à Yaoundé, à Douala, à Garoua et à Bamenda. Que toutes les personnes qui ont facilité nos contacts dans ces quatre villes soient remerciées. Les représentants des deux parties, à tous les niveaux hiérarchiques que nous avons sollicités, nous ont accueilli avec beaucoup de courtoisie. Leur disponibilité a constitué la ressource indispensable pour mener à bien notre projet. Que les autorités et personnalités camerounaises trouvent ici la marque de notre sincère reconnaissance ; que les acteurs français impliqués dans cette relation partenariale reçoive le sceau de notre entière gratitude.

L'Ambassadeur de France au Cameroun, S.E. M. Georges Serre nous a grandement soutenus dans la mise en œuvre de notre enquête. Sa note verbale envoyée aux autorités camerounaises pour les informer de notre étude a témoigné de sa volonté de voir ce travail se dérouler dans les meilleures conditions. Nous tenons à lui adresser nos plus vifs remerciements et tous nos compliments pour la qualité de son implication dans nos échanges dans le cadre de cette étude.

M. Claude Trouard Riolle, chef du SCAC de l'Ambassade de France au Cameroun est à l'origine de l'idée de ce travail. Il a fait preuve d'une énergie, d'une constance et d'une délicatesse qui ont permis de concevoir et de réaliser ce travail. Nous tenons à saluer le souci qu'il a manifesté pour le respect de l'indépendance des experts impliqués dans ce projet et de la FPAE au sein de laquelle ce travail s'est effectué. Qu'il reçoive en retour nos chaleureux remerciements. Que les membres du SCAC qui l'ont accompagné dans sa tâche soient également remerciés.

Nous tenons également à remercier tous les membres du comité de pilotage dont les remarques ont éclairé l'avancement de nos travaux.

Les trois restitutions à Yaoundé ont donné lieu à de riches échanges entre les personnes invitées et l'équipe des chercheurs de la FPAE. Leurs contributions ont été essentielles pour améliorer notre étude. Nous les en remercions et nous saluons l'acuité de leurs remarques et de leurs interventions.

M. Daniel Voizot de la DGCID (Direction générale de la coopération internationale et du développement) du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, à Paris, a largement contribué à la mise en œuvre de notre travail. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements.

M. Xavier Garde, Représentant de l'IRD au Cameroun a soutenu sans cesse cette étude. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements.

Mme Kalliopi Ango Ela, Directrice de la FPAE, a sacrifié de son temps et de son énergie pour que ce modeste travail voie le jour. L'organisation de cette étude et les conditions de travail particulièrement favorables lui reviennent. Qu'elle soit chaleureusement remerciée et, à travers elle, que toute l'équipe qui l'a accompagnée voit dans cette étude l'expression de notre profonde gratitude. Nous pensons à particulier à M. Guy Mackongo, le coordinateur administratif de la FPAE, à M. Jean-Claude Edjo'o, le documentaliste et à Mme Adèle Ngo Mboua la secrétaire. Pour les relectures attentives et vives nous avons bénéficié du soutien de MM. Stéphane Akoa et Jean-Lucien Ewangué. Que la pertinence de leur apport trouve dans la fin de cette étude l'objet de notre amitié et de notre gratitude.

[A.TA., C.D.G.A, A.D.O & F.E.]

## Introduction générale

Le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Cameroun, nous a sollicités pour une étude sur les perceptions de la coopération française. L'idée, les enjeux et les modalités méthodologiques de cette recherche ont donné lieu à des échanges entre notre équipe et le chef du SCAC, puis avec les comités de pilotage pour aboutir à une problématique et des axes de travail que traduit la présente étude. Ainsi, avons-nous statué sur « les perceptions et représentations de la coopération française par les décideurs et acteurs au Cameroun ». Plusieurs fois précisée, enrichie des commentaires du chef du SCAC et du comité de pilotage de Paris, elle a été validée en fin d'année 2007.

Dans cette dynamique, il s'est agi de construire une étude menée auprès de personnalités camerounaises et françaises. Au départ, l'interrogation concernait davantage les autorités camerounaises. Par la suite, il a semblé intéressant d'intégrer à notre raisonnement les acteurs français au Cameroun, puis un groupe d'acteurs dits « tiers ». Ces personnalités recrutées parmi les autorités gouvernementales, les cadres de l'administration et la société civile pour la partie camerounaise d'une part, et, d'autre part au sein des acteurs de ladite coopération française et des acteurs du privé pour la partie française, sont réparties sur quatre sites : Yaoundé la capitale politique et administrative, Douala la métropole économique située dans la province du Littoral, Garoua le chef-lieu de la province du Nord et, enfin, Bamenda la capitale provinciale du Nord-Ouest, l'une des deux provinces anglophones du Cameroun.

L'idée de cette étude est liée aux interrogations qui occupent depuis les années 1990 – et même avant, mais avec une masse critique moindre – les sphères des relations internationales et, en particulier celles qui concernent « la politique africaine de la France ». De la même manière, les sociétés africaines, distillent depuis la même période des volontés de changement, des désirs de reconstitution ou de remise à plat de la relation partenariale qui les lie à l'ancienne tutelle coloniale. La constellation des lieux de récrimination et de remise en cause du « pacte colonial » a vu le jour d'un côté comme de l'autre. Pour autant, ce ne sont pas les mêmes modalités et les mêmes formes de changement qui se sont exprimées, des « sociétés civiles » dénonçant la « Françafrique », aux hommes politiques de différentes obédiences exprimant depuis le discours emblématique de La Baule, une nécessité de changer de registre dans les relations avec l'Afrique.

Entamée depuis plus d'une décennie et faisant suite concomitamment à la recomposition des relations internationales depuis la fin de la Guerre Froide et aux analyses critiques issues de tous les milieux (politiques, associatifs, intellectuels, etc.), la relation bilatérale ou plutôt surjective de la France vers les anciens territoires de « l'Empire » a donc été l'objet de profondes réflexions et de modifications. Parmi elles, le rôle des acteurs et des structures de la coopération a aussi été réaménagé<sup>1</sup>. Ce qui n'est pas sans implication sur la manière actuelle de « coopérer ». Par ailleurs, la confrontation de « cultures professionnelles » différenciées est aussi de nature à proposer des « perceptions », des attentes et des représentations différentes de « l'éthos » de la coopération.

---

<sup>1</sup> Lire la synthèse de Meignon (Julien), 2007, « Que reste-t-il de la coopération française ? », *Politique africaine*. « France-Afrique Sortir du pacte colonial », n° 105, mars 2007 : 27-50.

Notre étude qui ne représente pas a priori de difficultés « techniques » majeures, puise son intérêt dans des enjeux politiques, sociaux et économiques et, surtout, dans une matrice riche à foison d'enjeux symboliques importants. Après une longue liaison historique, il s'agit peut-être de trouver les moyens réciproques de « tendre l'oreille ». Dans son récent rapport adressé au Président de la République (française) sur la France et la mondialisation, Hubert Védrine écrit : « Notre capacité d'écoute est insuffisante. *Il sera de plus en plus difficile de décider entre nous seuls si nous devons conserver une politique arabe, une politique africaine, et laquelle, sans en parler avec les intéressés et sans les écouter longuement* »<sup>2</sup>.

Cette citation correspond donc à un vœu politique qui rejoint, par ailleurs, toutes les discussions que nous avons eues avec le chef du SCAC dans le montage de cette étude, et ainsi qu'à la mobilisation de l'Ambassadeur de France pour faciliter ce travail auprès des autorités camerounaises. Celles-ci, à leur tour, ont manifesté, par leur accueil à tous les niveaux, une inclination à se faire entendre, même si notre enquête n'a pas la prétention à aider à des échanges qui existent sans elle.

Le Cameroun pour sa part a aussi connu de profondes modifications sociales, économiques, au cours des deux dernières décennies, et qui sont susceptibles de (re) structurer les perceptions que nous étudions. Ces mutations ont concomitamment été déterminées par la crise économique, la libéralisation formelle de la vie politique et une intégration accélérée et difficile dans le nouveau territoire de la mondialisation<sup>3</sup>. Dans ce cadre, la diversification de ses partenaires, les conditionnalités imposées par les institutions de Bretton Woods et le repositionnement de son plus ancien partenaire paraissent avoir joué sur les représentations, les frustrations, les attentes, les espoirs ou les ressentiments vis-à-vis de l'ancienne « mère-patrie », pour reprendre l'expression utilisée par une autorité camerounaise interrogée à Garoua.

Il est donc question d'une enquête dont les analyses à venir ne pourront faire l'économie de trois ensembles à l'intérieur desquels se place la relation partenariale : la France et ses changements internes, le Cameroun et ses mutations et, enfin, les changements de la relation qui les lie. Si la majorité des acteurs dans les deux pays et même au-delà sont unanimes pour exprimer le fait que cette relation doit connaître des bases nouvelles, notre enquête vise aussi à mettre en exergue ce qui conditionne cette unanimité qui semble loin d'être univoque. Nous avons recueilli des discours qui soulignent les points de convergence et, bien entendu, les pommes de discorde. Pour autant, entre ces deux pôles se déploient des nuances d'une grande variété qui nous interdira de céder à une analyse manichéenne.

Les questions et remarques récoltées lors des réunions et restitutions nous ont conduit à proposer les quelques éléments de chronologie qui suivent. Ils visent à éclairer, sommairement, les étapes récentes du changement socio-économique et politique du Cameroun ainsi que celles qui marquent la relation partenariale Cameroun-France.

---

<sup>2</sup> Védrine (Hubert), 2007, Rapport pour le président de la République. Sur la France et la mondialisation, Paris, Fayard, p. 110.

<sup>3</sup> Voir par exemple Courade (Georges), dir. 2000, *Le désarroi camerounais. L'épreuve de l'économie-monde*, Paris, Karthala.

## **Une relation partenariale dans une double dynamique de changements internes**

La relation entre la France et le Cameroun s'intègre dans les changements respectifs intervenus dans les deux pays. Elle constitue donc un sous-ensemble qui se meut dans les deux grands ensembles que sont les enjeux internes qui marquent l'évolution parallèle et récente de chacun des pays. La diversification de leurs partenariats, conditionnée par les nouveaux enjeux de la multilatéralisation dans le contexte dit de la « mondialisation » s'est effectuée parallèlement au changement formel de la relation séculaire entre la France et l'Afrique. Pour autant, les particularités du Cameroun et les spécificités des changements économiques, sociaux et politiques qu'il a connus depuis les années 1980 constituent des éléments importants pour comprendre les rapports et les représentations qui dessinent cette relation Cameroun-France. De même, la réforme de la « coopération », l'inscription de la France dans la construction européenne et, par conséquent la multilatéralisation de sa diplomatie de l'après Guerre froide proposent des pistes à travers lesquelles elle reconstruit cette relation partenariale.

### **La crise économique camerounaise et le contexte politique**

Entre 1985 et 1986 le taux de croissance, tout en restant positif, faiblit nettement en passant à 4,5%. La production pétrolière qui avait augmenté de 32% par an entre 1980 et 1985, se stabilise. Dans le même temps, la production agricole (20% du PIB) devient cyclique et progresse de manière plus lente. C'est la fin des années fastes et l'arrêt des « vingt glorieuses » du Cameroun<sup>4</sup>.

« Depuis lors, la situation économique camerounaise ne cesse de se dégrader. A l'origine, les ressources d'exportation enregistrent une très forte diminution. Entre 1984/85 et 1987/88, sous le double effet de la chute des cours internationaux et la dépréciation de la valeur du dollar en francs CFA, les termes de l'échange s'effondrent (-30% en 1985/86, -25% en 1987/88 pour l'ensemble des biens) et le pétrole perd 65% de sa valeur<sup>5</sup>».

Les difficultés du pays vont s'accroître et contraindre le Cameroun à se soumettre au régime drastique des Programmes d'ajustement structurel (PAS), sous la houlette des institutions de Bretton Woods. Les conséquences sociales de ces ajustements sévères, en particulier les coupes budgétaires sur les investissements publics et le traitement des salariés de la fonction publique vont profondément modifier la société camerounaise. Le choc de ces mesures altère les processus d'intégration sociale et de redistribution qui constituaient la force et aussi « le talon d'Achille » des équilibres socio-économiques du pays. Les premiers signes de retour à la croissance interviennent à partir de 1997. Admis au rang des « Pays Pauvres Très Endettés » (PPTÉ), au début des années 2000, le pays voit sa dette extérieure progressivement annulée. Dans ce contexte, le Cameroun est soumis à des mesures économiques par ses partenaires,

<sup>4</sup> Aerts (Jean-Joël), Cogneau (Denis), Herrera (Javier), de Monchy (Guy), Roubaud (François), *L'économie camerounaise. Un espoir évanoui*, Paris, Karthala (coll. « Les Afriques »), 2000.

<sup>5</sup> Idem, p. 5.



notamment par le FMI. Le pays a atteint en 2006, une des échéances majeures qui lui était imposée à travers « le point d'achèvement ».

D'un point de vue politique, de 1982 à 1990, le système politique camerounais s'inscrit dans le prolongement des institutions mises en place par l'ancien président camerounais Ahmadou Ahidjo construit autour du parti unique<sup>6</sup> depuis 1966, le système politique camerounais résiste à la « crise de succession » qui oppose le chef du parti M. Ahidjo et le nouveau président de la république M. Biya en 1983 et en 1984. Le Président Biya apporte néanmoins des modifications relativement importantes au sein du régime. Dès 1983, il impulse l'idée d'élections concurrentielles au sein de l'Union Nationale Camerounaise (UNC). En 1985, il met fin au parti créé et présidé par Ahmadou Ahidjo et crée un nouveau parti unifié dont il préside la destinée : le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC). Aucun évènement majeur ne vient s'opposer au leadership politique du RDPC et du Président Biya jusqu'en 1990. A cette date, s'ouvrent les revendications pour « la démocratisation », à l'instar de tout le mouvement qui touche l'Europe de l'Est, l'Amérique latine et l'Afrique subsaharienne. Après les remous internes, le Cameroun officialise le multipartisme dès la fin de l'année 1990. De cette date à nos jours, trois élections présidentielles ont eu lieu accompagnées d'élections législatives en 1992, 1997 et 2004. De même, des élections municipales ont animé la vie politique aux niveaux locaux en 1996, 2001 et 2006. La Constitution votée en 1996 fait du Cameroun un Etat unitaire décentralisé. Les lois de Décentralisation sont votées en 2004, la mise en application des « Régions » est en projet, ainsi que le Sénat. **(VOIR ANNEXE 1).**

### **La coopération française et la réforme de 1998**

Du côté français, la réforme de la coopération officialisée en 1998 marque aussi une rupture et une tentative de normalisation de « la coopération française ». Ce changement constitue l'aboutissement de plusieurs années – voire de plusieurs décennies – de tentatives avortées d'inscrire les échanges avec les anciens « pays du champ » dans une perspective « saine » et plus ou moins conforme avec des relations internationales sortant du « pacte colonial ». De la Conférence de La Baule en 1990, à la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, la position de la France vis-à-vis de ces partenaires africains a toujours donné lieu à des réactions fortes qui ont alterné le soutien, la désaffection, l'adhésion, la colère ou la déception. De même qu'en France, malgré la pérennité et la continuité de relations particulières avec le « pré carré africain », la coopération française n'a jamais été appréhendée en France de manière univoque et monolithique.

Les publications des rapports sur la réforme de la coopération française sont pratiquement contemporaines des indépendances africaines des années 1960. Pour autant, c'est la fin de la guerre froide qui induit une reconfiguration du discours puis ensuite des actes qui vont réorienter les bases de cette relation ancienne. De ce point de vue, le discours de La Baule signe une première césure politique, en même temps qu'elle ébauche en filigrane l'idée des conditionnalités politiques et économiques auxquelles les états africains feront face dans le nouveau concert des nations. Lorsqu'intervient la dévaluation du franc CFA en 1994, sous le gouvernement Balladur, c'est un autre signe de « distance économique » qui est perçu par les pays africains. Ces événements sont accompagnés de mobilisations collectives en France contre la prééminence des réseaux franco-africains (« la Françafrique ») et pour le soutien aux sociétés civiles africaines.

---

<sup>6</sup> Officiellement, il fut question d'un « parti unifié ».

Dans le même temps, des autorités politiques françaises, de bords différents et de manière successive, tentent de traduire ces mobilisations sociales en actes et en décisions politiques.

La période qui succède à la dévaluation accélère les critiques françaises et africaines vis-à-vis de la marginalisation des populations africaines, au profit d'un nouvel ordre économique mondial dont la France serait un des acteurs. Celle-ci est confrontée dans le même temps au remodelage de ses priorités internationales à commencer par son rôle majeur dans la construction européenne. Ce rôle n'est pas allé sans une appréhension des pays africains vis-à-vis du soutien français envers les pays d'Europe de l'Est. Pourtant c'est avec une certaine régularité que se produisent les rapports sur la nécessité de changer la relation de la France à l'Afrique dont le « ni ingérence ni indifférence » de Lionel Jospin dans le conflit ivoirien n'a été qu'un des signes les plus révélateurs.

Les résistances face aux velléités des réformes de la coopération française ont fini par perdre du terrain. Le renouvellement des générations politiques en France et en Afrique et la volonté des réseaux d'acteurs politiques français, transcendant les clivages, ont pu enfin aboutir à la réforme inscrite dans un décret du 10 décembre 1998. Celle-ci met en exergue la centralisation politique des relations avec l'Afrique au sein du ministère des affaires étrangères. Cet événement marque de facto la fin du ministère de coopération et le transfert de ses services de la rue Monsieur au Quai d'Orsay.

L'aide et les échanges économiques sont placés sous la tutelle de l'Agence Française de Développement (AFD) qui est sensée coordonner le volet économique depuis sa création, en 1999. En Afrique, les services impliqués dans la coopération connaissent dans la même logique de nouveaux mécanismes de coordination. Le système est chapeauté par l'ambassadeur. Les 31 missions de coopération et d'action culturelle, représentant le MAE à l'étranger et qui géraient les FAC (Fonds d'aide et de coopération) sont dissoutes. Elles sont transformées en SCAC (Service de coopération et d'action culturelle), sous l'autorité de l'Ambassade.

Cette réforme a donc pour vocation de simplifier des mécanismes de coopération, réduire des pôles de décision et en renforcer des potentialités de coordination, le ministère des affaires étrangères, le ministère des finances et l'AFD sont les institutions qui sortent renforcées de cette réforme (**Voir ANNEXE 2**).

Il n'est pas dit que ce soit ce que perçoivent les acteurs sur place, au Cameroun notamment. C'est aussi l'intérêt de cette étude.

## **Objectifs de l'étude**

Dans un contexte de crispation de la représentation sociale et collective de cette relation partenariale, perceptible depuis la décennie 1990, cette étude vise à mettre en lumière la manière avec laquelle des Camerounais et des Français dont la fonction et le statut font autorité dans leurs domaines respectifs, « situent » et analysent cette relation. Placée chronologiquement en prélude à l'évaluation des outils de cette coopération France-Cameroun, ce travail a pour vocation de mettre en lumière le faisceau de représentations et de cognitions que ce lien génère au Cameroun. Portée par une approche essentiellement qualitative, cette recherche de sciences sociales a pour

vocation de mettre en lumière des éléments objectifs et non exhaustifs des déterminants majeurs qui orientent, nourrissent, conditionnent et structurent la manière avec laquelle cette relation duale est vécue, ressentie, perçue. Nous sommes partis de l'hypothèse de la différenciation de ces représentations. Pour tenter de mettre au jour les modalités de ce caractère différentiel des perceptions, nous avons choisi quelques variables qui ont orienté la construction de notre enquête. Outre la nationalité (acteurs camerounais d'une part et français d'autre part), nous avons opté pour :

- le statut et la fonction
- le domaine d'activité
- la ville de résidence et de travail
- la proximité ou la distance d'avec les dossiers concernant cette relation
- la génération
- l'ancienneté de la présence au Cameroun pour les Français
- l'itinéraire biographique (avoir étudié/travaillé/séjourné en France ou pas pour les Camerounais)

Outre les deux groupes de notre effectif (Camerounais et Français), nous avons rajouté quelques acteurs tiers (non Français et non Camerounais et non Africains) appartenant à des organisations internationales ou à des représentations diplomatiques. Pour ces autorités dites « neutres », nous avons supposé, suite à des discussions avec le comité de pilotage en France et des échanges avec le SCAC, que leurs avis et perceptions étaient susceptibles d'éclairer d'un regard distancié et affectivement déchargé les perceptions de la coopération française au Cameroun.

Un premier rapport préliminaire, envoyé au comité de pilotage de Yaoundé le 14 avril 2008, a inauguré la série des rapports prévus pour l'ensemble de cette étude, avant ce document final. Deux rapports destinés respectivement aux publics camerounais et français ont suivi. Ils ont été présentés aux publics concernés, de manière globale, c'est-à-dire, en faisant état à l'oral des perceptions récoltées dans chacun des deux groupes. Un quatrième a été présenté aux publics, le 23 mai 2008 à Yaoundé.

Le travail présenté ici constitue le cinquième rapport. Il intègre les remarques de la dernière restitution et les critiques et échanges issus des trois restitutions et des suggestions du comité de pilotage de Yaoundé.

Notre démarche a consisté à présenter à chaque public les éléments d'analyse issus des entretiens que chacun d'eux nous a fait l'honneur d'accepter. Ce choix méthodologique, mûrement réfléchi en concertation avec les comités de pilotage de Yaoundé et Paris, doit lui-même être assorti de quelques précautions. Bien qu'il soit commode de penser que la position de chacun puisse déterminer la manière d'appréhender la relation de coopération entre les deux pays, nous avons gardé à l'esprit que les uns et les autres pouvaient ressentir et éprouver les mêmes sentiments vis-à-vis de certaines situations. L'intérêt ici consiste alors à s'interroger sur les déterminants éventuels de ces homologues transversales, comme sur des dissonances « nationales ». Par ailleurs, nous avons statué sur l'hypothèse sociologique que, à l'intérieur de chaque groupe (Camerounais et Français), les variables clés citées plus haut pouvaient déterminer certaines représentations, perceptions et postures.

Les thèmes à partir desquels nous avons interrogé nos interlocuteurs sont aussi ceux qui structurent la première partie de ce rapport :

- L'économie
- La santé
- L'éducation
- Appui à la gouvernance
- Les Travaux publics
- La culture
- Le C2D-APD
- La relation politique.

La deuxième partie de l'entretien a été ouverte pour tenter de recueillir les perceptions et représentation de l'implication de la France au Cameroun.

## **Présentation et conditions de l'enquête**

Quatre experts ont participé à cette enquête à laquelle la directrice de la FPAE a apporté son concours.

Le travail a commencé à Yaoundé dès que la lettre de recommandation rédigée par M. l'Ambassadeur de France au Cameroun (datée du 7 janvier 2008) fut mise à notre disposition.

Les premiers entretiens ont ainsi débuté la semaine du 10 janvier 2008 auprès des acteurs et décideurs de la relation partenariale à Yaoundé, c'est-à-dire avant que le budget ne soit disponible.

Par la suite, l'équipe s'est répartie en deux duos qui ont respectivement séjourné à Douala et Garoua. La mission à Bamenda a dû être décalée à deux reprises et le duo affecté à cette enquête a effectué deux missions individuelles du 18 au 23 mars et du 02 au 04 juin.

La mission de Douala s'est effectuée du mardi 4 mars au lundi 10 mars 2008 par MM. Apollinaire Tite Amougui et Alain Didier Olinga.

Le travail à Garoua a été mené par MM. Fred Eboko et Côme Damien Awoumou, du 16 au 20 mars 2008.

Les entretiens d'un côté comme de l'autre ont été d'une très grande richesse et d'une grande intensité. Les autorités camerounaises se sont exprimées de manière globale sur la coopération française et tous les autres entretiens ont été menés suivant notre grille d'entretien **(Voir ANNEXE 3)**.

Les analyses sociopolitiques de cette mission devraient s'orienter vers une double césure :  
 1) entre les Français de Garoua et leurs homologues de Yaoundé et Douala qui induit la question récurrente de la diffusion de l'information et celle de l'isolement ressenti par les agents du Nord. 2) Entre les agents de la coopération française et les autorités camerounaises, en même temps reliés par leurs activités et projets et séparés par des enjeux asymétriques France-Cameroun, une série de malentendus et une volonté partagée de « réussir ensemble ».

La majorité des entretiens a été conduite à Yaoundé. Les lieux des entretiens ont été choisis en fonction des convenances de nos interlocuteurs. Dans la plupart des cas, nous nous sommes rendus sur les lieux de travail des personnes choisies.

La répartition des entretiens se présente comme suit :

Autorités et acteurs Cameroun	Yaoundé	Douala	Garoua	Bamenda	Ensemble
Niveau 1	8	1	2	2	13
Niveau 2	16	2	1		19
Responsable ONG	2			1	3
Responsable de média et leaders d'opinion	2			2	4
Chefs supérieurs		1			1
PDG/DG entreprises avec mission de service public	1				1
Chef d'entreprise	3	1		1	5
Syndicaliste					
Chef de programme	1				1
Public/coopération	9	2	5		16
Privé	1	6	1		8
Sous total France	10	8	6	0	24
Tiers	4				4

Une série de réunions a permis de choisir et de répartir les interlocuteurs par expert-enquêteur.

De manière générale, nous avons été reçus avec beaucoup de courtoisie, d'amabilité. Les présentations faites, une fois que nos interlocuteurs ont compris le contenu de notre enquête, nous avons pu noter une certaine aisance, voire un soulagement relatif lié au fait

que, même en ayant accepté le principe de l'enquête, certains de nos interviewés ont pu avoir l'impression que nous allions « évaluer » leurs connaissances de la coopération entre les deux pays. Un mélange, variable d'un interlocuteur à un autre, de disponibilité à participer à l'enquête et de retenue, voire de prudence était perceptible.

Nous avons présenté notre enquête de manière standardisée, à quelques exceptions près. En effet, pour des raisons de cohérence de l'enquête et surtout pour permettre une exploitation classique de ces données qualitatives nous avons tenu à suivre une seule et même chronologie au niveau des questions. Bien évidemment, les questions de relance, les précisions à apporter lorsqu'un interlocuteur en demandait ou dans des situations où cela a été nécessaire, chaque enquêteur a agi suivant les impératifs et le confort de l'enquête.

Après les mots de présentation de l'enquête, nous énumérons tous les thèmes proposés, avant de les reprendre l'un après l'autre. Après chaque thème, nous demandions à nos hôtes s'ils souhaitaient rajouter des éléments. Ce n'est que lorsque nos vis-à-vis estimaient qu'ils avaient livré l'essentiel de leurs pensées que nous passions au thème suivant. Ce qui n'a pas empêché bien entendu, que nos interviewés reviennent sur un thème déjà abordé.

Les acteurs et autorités du côté camerounais ont dans leur majorité répondu à tous les thèmes, avec un différentiel lié à leur champ de compétences sur lequel ils insistaient.

## **I- Conflits d'intérêts et ressentiments partagés**

Cette partie dresse les éléments d'analyse issus des **75 entretiens** que notre équipe a réalisés. Elle reprend chacun des thèmes abordés, en tentant de faire ressortir les récurrences, les logiques et les différenciations qui ressortent des données, suivant les différentes variables retenues. Chaque élément d'analyse sera, autant que possible, illustré par des extraits d'entretien avec le statut du locuteur, dans les limites de notre engagement de confidentialité.

### ***I-1. Economie : une dissymétrie, une volonté de normalisation***

Les liens économiques entre les deux pays sont marqués par une relation étroite, du condominium franco-britannique que fut le Cameroun, jusqu'au partenaire privilégié que reste la France pour l'économie camerounaise. Les modifications de cette proximité historique, politique et économique sont perçues sur plusieurs registres qui ont pour point commun la représentation d'une relation inégale, du côté camerounais et la perception d'une responsabilité historique et la construction de nouveaux rapports jugés de manière très variable chez les interlocuteurs français.

#### **I- 1.1. Une relation historique inégale**

##### **I-1.1.a. Côté camerounais : les séquelles d'une domination historique**

Notre grille d'entretien présente séparément l'item « économie » et celui du « C2D ». L'idée qui a commandé cette distinction consistait à laisser le choix aux interviewés de

considérer qu'il s'agit de la même entité ou de considérer que le « C2D » est une partie du soutien économique français. Ainsi, la question de « l'économie » a été perçue de manière différente. La majorité des acteurs camerounais (autorités gouvernementales en général et quelques membres de la « société civile ») l'ont directement rattachée à la question du « C2D ». Pour autant, même après avoir affirmé que « *la relation de coopération économique France-Cameroun et le C2D, c'est la même chose* », la majorité des interlocuteurs camerounais ont replacé dans un premier temps cette relation dans une perspective historique. De manière sommaire, parfois sentencieuse et sans appel, les premiers mots ont porté sur la dissymétrie de la relation. La domination historique de la France sur le Cameroun d'un côté et la spécificité du C2D de l'autre, constituent les premiers éléments qui ressortent de ce thème. Il illustre et peut-être incarne toutes les dissonances qui parcourent notre récolte des données. De manière générale, cette relation, lorsqu'elle est appréhendée de manière globale, induit une première réponse : « *la France agit dans le sens de ses propres intérêts* ». Les propos ici se distinguent par la récurrence des « intérêts de la France » et le cas du C2D génère des avis positifs sur l'outil qu'il constitue et des réserves importantes sur les modalités de sa mise en œuvre.

Pour autant, la majorité des acteurs camerounais reconnaissent le fait que la France est le premier partenaire économique du Cameroun. Les changements opérés au niveau français (au niveau national), se vivent comme un retrait, un recul de l'aide française. Cette rétraction est attribuée dans quelques cas à la mondialisation et à la diversification de l'aide française. Pour quelques-uns, c'est l'Europe de l'Est qui aurait supplanté l'Afrique et dans la majorité des cas, aucune raison spécifique n'est avancée. A l'inverse, certains acteurs gouvernementaux soulignent que les intérêts français au Cameroun sont importants et que la France aurait juste réduit l'étendue de son aide pour se centrer sur les secteurs qui lui sont rentables, notamment l'exploitation des matières premières.

La France est comparée aux nouveaux partenaires du Cameroun de manière à souligner qu'elle « *n'est plus la seule* » et qu'elle n'est pas très visible. Dès lors que l'on évoque le C2D, le discours est de fait plus précis, même lorsqu'il est critique. Il est encore plus détaillé et illustré quand la question porte sur les « *travaux publics* ». Les mêmes interlocuteurs qui soulignent « *l'absence* » de la France au niveau « *économie* », peuvent saluer la visibilité de ce partenaire dans le domaine des Travaux publics qu'ils ne rattachent pas forcément à des échanges (macro) économiques.

Prenons ici deux personnalités qui semblent bien représenter la similarité des avis camerounais, au-delà des différents statuts/fonctions. La première personnalité est classée dans « les autorités gouvernementales » de niveau 1 et l'autre dans la société civile (médias), les deux vivant à Yaoundé. Ils donnent séparément la tonalité de la perception de ce thème chez les acteurs camerounais, quelque soit le statut, au niveau de la capitale politique. Le responsable des médias déclare :

« Economie et C2D, à mon sens, c'est la même chose. De manière générale, l'image n'est pas bonne. Ce que je perçois c'est le gouvernement français qui fait semblant d'aider le Cameroun pour un redécollage économique à travers le financement de certains projets. Mais il s'organise pour ne pas laisser grand-chose au Cameroun. La plupart des projets sont menés par des entreprises françaises ou assimilées. Selon nos informations, ils sont allés jusqu'à intervenir dans le nouveau code des marchés tel que conçu par l'ARMP [Agence de régulation des marchés publics] alors qu'il fallait favoriser les entreprises locales. »

(Directeur de Publication, Presse privée, Yaoundé).

Le responsable politique pour sa part analyse cette relation de la sorte :

« L'économie, dans une large mesure elle se limite à l'APD et au C2D. Et ce n'est pas trop porteur car le FMI relativise la marge de manœuvre des deux. L'implication du FMI et de la BIRD relativise cette initiative française. Les acteurs privés investissent là ils trouvent leurs intérêts, comme Delmas & Villejeux ou encore Bolloré ».

Il poursuit : « c'est un capitalisme rentier et non novateur ».  
(Responsable politique, universitaire).

Globalement, les interlocuteurs camerounais notent une absence de visibilité de la France, contrairement à ce qu'ils attribuent aux autres partenaires du Cameroun.

« La présence française dans l'économie camerounaise est aujourd'hui moins visible qu'elle ne l'était il y a une décennie. Elle semble supplantée par la présence chinoise et japonaise. » (Universitaire, Yaoundé).

« Il n'y a pas de secteur économique identifiable dans lequel la France investit ; elle récolte toujours plus qu'elle n'investit. »  
(Député et homme d'affaires, Douala).

Sur ce point, il faut noter une relative ambiguïté entre la satisfaction affichée que le Cameroun ait noué des liens avec d'autres partenaires et le reproche adressé à la France de ne pas être assez présente ou visible, comme si la critique de la « domination » n'évacuait pas la volonté de voir la France plus présente et plus visible que tous les autres.

« Les Etats-Unis jouent le rôle que la France devrait jouer ! Ils [les USA] sont là pour le pétrole, c'est clair ! »  
(Opératrice privée, Yaoundé).

Cette ambivalence est souvent accompagnée d'une valorisation des « autres » partenaires et de leur visibilité. Cela est lié autant à la perception de ce qu'ils font qu'à « l'absence » ou au « retrait » de la France qu'ils révèlent aux yeux des Camerounais. L'explication est parfois plus approfondie et concourt à croiser plusieurs faits : des données objectives (la compétition entre différents partenaires) des attentes historiques plus fortes vis-à-vis de la France que des autres partenaires et la très forte familiarité de la présence et de l'implication française qui aboutit dans certains cas à un point aveugle. Ce dernier a été résumé de la sorte par un conseiller à la présidence : « *ton passé est si fort qu'on n'entend plus ce que tu dis* ».

Poussant encore plus loin l'analyse de la situation, un responsable camerounais explique :

« Il convient d'admettre que la coopération française manque de visibilité. Peut être qu'ils ne communiquent pas assez. Quand les populations vont voir à Yaoundé les travaux qu'ils



mènent vers Olézoa, il faudra que l'on leur dise que c'est le C2D ; l'échangeur au niveau de la préfecture...

J'ai une vision qui ne reflète pas la moyenne. Peut être parce que je suis imprégné de certains dossiers. Mais, je suis au fait de certains résultats probants et palpables des actions de la coopération française au Cameroun, du volet développement récent, parce que je vois cela dans les dossiers. Peut être que les populations ne le voient pas assez. Les « Ecoles japonaises » ont une charge symbolique très forte, parce qu'elles sont à étages ; ont le même format ; elles frappent un peu plus les esprits. Elles sont plus robustes. Au plan externe, elles ne pourraient que frapper les esprits un peu plus que les autres.

Les Chinois ont l'avantage d'avoir réalisé des choses qui frappent les esprits. On a les nouvelles routes chinoises de Douala, le palais des congrès, le palais des sports, les hôpitaux. On ne peut pas symboliquement associer un hôpital à la coopération française. Alors que l'on peut associer à la coopération chinoise au moins deux hôpitaux, donc à la santé des Camerounais. Et pourtant, la coopération française s'investit aussi dans la santé. Peut être qu'elle fait beaucoup de saupoudrage là où les Chinois concentrent leurs efforts. Peut être qu'elle est dans le médicament, dans les moustiquaires imprégnées. Les Chinois eux viendront construire un hôpital ; on voit l'Hôpital gynéco-obstétrique de Yaoundé, on voit leur action à Mbalmayo, on voit le nouvel Hôpital général de Douala. Celui qui prend le taxi dit qu'il va « à l'hôpital des Chinois ». Cela frappe les esprits. Cela veut dire que les Français gagneraient aussi à réaliser des investissements d'envergure. Il n'y a pas d'infrastructures symboliques que l'on associe à la France comme on lie telle chose au Japon ou à la Chine. Pourtant, en termes de volume, pour ceux qui sont informés, la France vient devant ces gens là. La France met par exemple de l'argent dans la réhabilitation du Port autonome de Douala (PAD) ou du chemin de fer parce qu'il a Bolloré... Cela, les populations ne le voient pas.

La connaissance des dossiers qui impliquent la France, notamment le C2D, aide à relativiser l'absence de visibilité que les acteurs camerounais reprochent à la coopération française. Pour autant, cette proximité d'avec les dossiers et chantiers relevant de la volonté partenariale n'empêche pas ces hauts fonctionnaires camerounais de se mettre à la place du plus grand nombre. Ainsi, ils notent le déficit de communication qui entoure ces réalisations en cours (dans le domaine des travaux publics notamment), tout en soulignant les actions plus visibles des autres partenaires du Cameroun, notamment asiatiques.

C'est une logique qui relève autant de l'actualité que de l'histoire, dans la mesure où l'action de la France rencontre ou se heurte à une attention camerounaise particulièrement affûtée et, souvent, sévère. Dans ce contexte, un évènement est revenu dans plusieurs des entretiens que nous avons pratiqués à Yaoundé. Il s'agirait de l'implication de la France dans l'attribution d'un marché à « Bolloré » au Port Autonome de Douala, en contradiction des règles d'équité selon la totalité des acteurs gouvernementaux et de quelques-uns de la « société civile ». La désapprobation unanime s'est exprimée de manière diverse. Les propos ici alternent la litote « *pourquoi ne pas dire une fois que les fonds français sont destinés aux entreprises françaises ?* », (Directeur de publication, idem) à des mots sans tournure « *C'est du trafic d'influence* » (Directeur d'administration centrale, universitaire).

Cet évènement dont le contenu réel ne constitue pas notre objectif est néanmoins symptomatique de l'exigence et de la sévérité des acteurs camerounais vis-à-vis des partenaires français. Il révèle la profondeur de la sensibilité historique des uns vis-à-vis des autres et justifie le fait que les représentations sociales portent un potentiel de stigmatisation important. Un

évènement négatif peut masquer des évolutions souhaitées par les deux parties parce qu'il va rencontrer les pesanteurs et réminiscences de la domination historique. Ici, l'appréhension du passé – ancien et récent – constitue le foyer dans lequel sont puisés des récriminations actuelles et des critiques acerbes.

### **I-1.1.b Côté français**

#### ***Un environnement juridique contraignant***

En dehors des opérateurs économiques de Douala et de ceux qui sont directement liés à ces dossiers à Yaoundé, les acteurs français ont une vision très vague des relations entre les deux pays dans ce domaine. C'est d'ailleurs sur ce point que le caractère volontairement vague de notre question a été le plus éprouvé puisque la plupart de nos interlocuteurs dans la capitale politique nous ont dit ne pas pouvoir répondre à la question, faute d'informations suffisantes. En revanche dès lors qu'il s'agissait du C2D à Yaoundé, les réponses étaient plus précises, comme nous le montrerons aussi.

A Douala, les opérateurs économiques français mettent en exergue la participation ancienne et actuelle de la France dans l'économie camerounaise. Pour autant, les préoccupations portent sur les modalités de cet échange et les critiques pèsent sur la partie camerounaise comme sur la partie française. Ils se différencient néanmoins ici des acteurs camerounais en ce sens que ce ne sont pas les mêmes faits qui les ont heurtés, aucun n'a souligné la fameuse prérogative franco-française que les Camerounais stigmatisent à propos des passations des marchés publics relatives au C2D. Un autre point important montre une ligne de partage entre les deux parties : la question des compétences camerounaises. Aucun Camerounais n'a remis en doute les compétences des nationaux, au contraire, alors que plusieurs interlocuteurs français notent qu'il y a un écart entre les CV et les compétences sur le terrain.

De manière générale, les opérateurs économiques et les conseillers techniques français impliqués dans des dossiers économiques, soulignent les lourdeurs administratives dont ils souffrent. Cette relation économique entre acteurs français et camerounais paraît en dessous du potentiel qu'elle devrait avoir pour la majorité de ces acteurs spécifiques.

« Je la qualifierais [la relation économique entre les deux pays] de peu probante, en dépit du fait que la France et le Cameroun ont des liens historiques. Je le dis d'autant que j'ai été moi-même coopérant et suis actuellement membre du Conseil économique. Je déplore en particulier le manque de soutien juridique et judiciaire, notamment dans les procédures douanières et le régime douanier qui nous est appliqué, car nous faisons face à beaucoup de tracasseries douanières. Dans le même ordre d'idées, il faut mentionner la pression fiscale à laquelle nous soumet le Ministère des Finances. L'administration fiscale donne l'impression de chercher la petite bête. La chaîne des procédures est interminable, notamment avec le passage obligé qu'est la Société générale de surveillance (SGS). Et pourtant nous investissons des fonds de l'ordre de plusieurs milliards »

(Cadre supérieur dans une grande entreprise française à Douala).

Une fois de plus, les litiges administratifs pénalisent la fluidité des échanges entre les différents acteurs économiques. Il n'est pas vain de souligner que ces problèmes représentent aussi un frein pour les entrepreneurs camerounais. Pour autant, les investissements étrangers

représentent toujours un potentiel et un atout important pour toutes les économies. Les préoccupations et les réserves émises par les acteurs économiques français rencontrent ici celles des opérateurs économiques nationaux sur les difficultés administratives auquel est confronté le domaine dit des « affaires » au Cameroun, de manière générale.

Dans la majorité des cas, la place de la France parmi les partenaires du Cameroun relève de la longue histoire qui lie les deux pays et s'articule autour de deux pôles : les intérêts de la France et le « développement » du Cameroun. Chacun des opérateurs économiques français interrogés a mis en exergue l'apport économique historique de la France et la spécificité de l'apport de l'entreprise à laquelle il appartient.

« La question est vague, car elle peut être abordée sous plusieurs angles. Pour répondre au fond, on peut la considérer avec un regard public, c'est-à-dire de l'Etat français ou avec un regard privé, du point de vue du rôle et de l'importance des entreprises françaises dans l'économie camerounaise. Mais l'histoire révèle l'existence d'une longue amitié française fondée sur des liens privilégiés et le partage d'une langue commune. Les capitaux français ont été injectés depuis toujours dans l'économie camerounaise. (...) Sans être exhaustif, je dirais que ces capitaux ont été absorbés par les secteurs agricole, industriel, des biens et services. »

(Directeur général d'une entreprise, Douala).

Pour ces opérateurs économiques installés à Douala, les difficultés avec les douanes et la fiscalité camerounaises constituent des points épineux que chacun souligne avec insistance. C'est le contexte juridique et « *la pression fiscale* » qui résumant les difficultés des entrepreneurs français, en particulier dans la capitale économique.

L'interlocuteur précédent explique :

« Je voudrais ajouter s'agissant de la sécurité juridique et judiciaire des investissements, que si les interlocuteurs camerounais sont compétents et justifient d'une maîtrise parfaite et confortable des dossiers, le problème réside dans le processus de prise de décision qui reste long et lent. De ce point de vue, la douane constitue un frein. Et la justice ne rassure pas davantage, car nous nous trouvons harcelés, dans la mesure où nous sommes du jour au lendemain astreints à payer des sommes importantes injustifiées, mettant en danger la vie même de l'entreprise. Je voudrais citer un cas concernant le vol de plusieurs kilomètres de câbles d'exploitation sur l'ensemble du réseau. Nous avons l'impression qu'il y a dans cette affaire, collusion entre magistrats et hommes politiques. »

### ***I- 1.2. Le C2D : un outil salubre confronté à des procédures lourdes et opaques***

La dépression économique des années 1980-1990 et les incertitudes sociales qu'elle a générées ont marqué et transformé durablement la société camerounaise. Les premières mesures des Politiques d'ajustement structurel (PAS) ont concerné la contraction des dépenses publiques, en particulier la baisse des investissements sur les infrastructures de base. Le traitement de la dette, intérieure et extérieure, accule l'économie camerounaise dans ses derniers retranchements.

Le pays accepte de se soumettre après y avoir résisté, aux plans de rigueur proposés par le Fonds monétaire international (FMI). Le pays s'est ainsi plié au mécanisme de conformation de l'économie camerounaise aux nouvelles données de la remise de la dette, suite à l'admission du pays au rang des « Pays Pauvres Très Endettés » (PPTÉ), en 1999. C'est dans cette logique qu'intervient l'idée, puis la mise en œuvre du « Contrat Désendettement Développement » (C2D).

Le président Biya l'exprime de la sorte :

« La France a annulé une bonne partie de notre dette et en langage codé on parle de C2D. Et non seulement cette dette a été annulée, mais on est en train de la transformer en projets concrets dans des secteurs précis : agriculture, santé, éducation, infrastructures, en liaison étroite avec la France <sup>7</sup> ».

### **Le C2D, vu du côté camerounais**

La majorité des interlocuteurs soulignent l'originalité de l'outil que représente le C2D, notamment à Yaoundé et à Douala. A Garoua, il semble être un objet lointain dont la signification échappe quelque peu à nos interlocuteurs. En revanche, comme nous l'avons déjà souligné plus haut, il lui est reproché d'un côté comme de l'autre des procédures administratives très lourdes, voire opaques et, pire, la critique récurrente concerne les « faveurs » qui seraient octroyées aux entreprises françaises pour la mise en œuvre de certains projets.

Au-delà du cas des français, le C2D provoque des réactions contraires qui en l'occurrence ne sont pas contradictoires. Ces réactions distinguent l'outil et ses réalisations d'une part de ses procédures d'autre part.

Pour autant, soulignons que l'idée du C2D est celle qui récolte le plus de superlatifs et qui entraîne sans doute aussi les critiques les plus vives, relatives à l'éthique. Dans son idée, elle a été jugée « *géniale* » par un ambassadeur européen, « *une idée de génie* » a affirmé une autorité gouvernementale.

Pour la majorité des interlocuteurs camerounais, il s'agit d'opérer un choix entre deux options. La première option renseigne en profondeur sur la perception du principe même de l'implication française. Il s'agit de dire « *sortons de l'hypocrisie et dites clairement que c'est l'argent de la France qui va aux entreprises françaises* ». En effet, il est évident que pour les acteurs camerounais, le principe du C2D qui donne formellement des ressources pour le Cameroun, est vécu finalement comme « l'argent de la France ». C'est une ambiguïté permanente qui provient du sens même de ce « contrat » : remise de la dette conditionnée par la mise en œuvre de projets avec les procédures qui les accompagnent. La seconde option est l'appel à la moralisation de la compétition pour ce qui concerne les appels d'offres. Les travaux

---

<sup>7</sup> Interview accordée à Ulysse Gosset sur la chaîne de télévision française « France 24 », octobre 2007.

entrepris à Douala et à Yaoundé suscitent une satisfaction certaine qui n'empêche pas les critiques, les deux allant presque systématiquement de concert.

Le C2D participe à la visibilité qui fait défaut à la coopération française, en même temps que les « affaires » qu'il a générées contribuent à en relativiser l'esprit auprès des acteurs et décideurs camerounais et français.

### **Le « C2D », perçu du côté français : rendre compte aux contribuables français**

En dehors des opérateurs économiques et de quelques assistants techniques au contact des dossiers liés au C2D, la ligne directrice de « la politique » française au Cameroun ne paraît pas évidente, notamment pour les Français qui travaillent au Cameroun depuis quelques années seulement.

« Je ne connais pas assez bien les ficelles. C'est une méconnaissance de ma part, je le concède. Mais j'imagine que s'il y a une politique menée pour le développement économique, elle est destinée à deux choses : le développement du pays et assurer les intérêts économiques de la France par le biais des entreprises françaises et des ressources du Cameroun. (...) »

Ma vision est celle-ci : on devrait être là plus pour aider un pays sans rien attendre en retour. Derrière la volonté de développement se cachent des intérêts économiques, des bénéfices, c'est évident. Mais c'est pas forcément malsain. Je ne suis pas dans les petits papiers pour savoir les sommes et les pourcentages comme la plupart des gens en France qui n'ont aucune notion de ces sujets là. Ce n'est pas bien expliqué aux gens alors que c'est l'argent du contribuable français. Mais avec si peu de connaissances du sujet, je me sens aussi responsable parce que je pourrais mieux me renseigner (...) »

(Chercheur, en expatriation au Cameroun depuis deux ans, Yaoundé).

La question de la communication de la politique française au Cameroun et plus généralement en Afrique semble de moindre importance chez les Français qui sont installés au Cameroun. Ces personnes durablement impliquées dans la vie sociale au Cameroun insistent davantage sur le « *repli* » de la France.

« J'ai l'impression que la France se retire. A l'école on nous a supprimé le poste d'expat et le nombre d'enfants français diminue d'années en années. On voit aussi ce retrait au niveau des militaires, il y a de moins en moins de familles et d'enfants de militaires. »

(Enseignante, résidente au Cameroun depuis plus de dix ans).

Pour les plus anciens, le sentiment de regret lié au « *retrait* » de la France, s'agrège de mélange de ressentiments et quelques fois de colère en lien avec « *la morale* ». Pour autant, même chez les interlocuteurs dont les sensibilités sont plus orientées vers le souci « *d'apporter sans chercher de profit* », l'idée que la France défende ses intérêts semble s'imposer, entre la fatalité et le réalisme.

Une autorité religieuse, présente au Cameroun depuis près de quarante ans, s'exprime :

« J'ai vu le Cameroun comme un avion qui n'a plus de carburant [Il simule avec les mains un avion qui décolle puis qui entame une chute]. La France fait des affaires comme n'importe qui. Par rapport à la moralité, elle ne joue pas son rôle en tant qu'Etat. Du temps des Mitterrand et Pasqua, ils ont bien contribué à la corruption. Par exemple pour l'exploitation du bois, la France contribue à ce que ce soit opaque. Le PMUC c'est Pasqua et ses réseaux là ! En tant que contribuable français, je voudrais que ce partenariat soit clair. Il y a trop de réseaux parallèles et les choses ne sont pas claires des deux côtés [du côté français et du côté camerounais]. En 40 ans, le Cameroun est un avion qui est monté et qui s'écrase parce que le carburant est mis ailleurs. Ils savent que la corruption existe et ils mettent toujours de l'argent ! Le port de Douala, ils savent et ils mettent toujours de l'argent ! ».

« Comme principe de revalorisation de l'APD, le C2D est un principe rigoureux, toutefois et sans faire des procès d'intention, sa gestion devrait être plus directive, et assurer à toutes les parties, une stricte égalité de chances. On relève malheureusement encore quelques paradoxes avec une trop grande prégnance politique, contraire à mon sens, au principe même de bonne gouvernance. »

(Français, Directeur Général d'une grande entreprise)

Cette citation rejoint les réserves émises par les acteurs camerounais sur le fait que les procédures de financements issus du C2D souffriraient de partialité.

Hors des réseaux de mise en œuvre des projets financés par le C2D, émerge encore une fois la question de la communication autour de cet instrument économique.

« C'est trop loin, trop politique, on a pas d'infos là-dessus. Un projet qui s'appelle C2D c'est un refus de communiquer ! C'est quoi C2D une marque de lessive ? De vêtements ? C'est peut-être bien mais mal énoncé. On n'a pas assez de communication avec l'ambassade »

(Expatrié, Garoua).

Le C2D participe à la visibilité qui fait défaut à la coopération française, en même temps que les « affaires » qu'il a générées contribuent à en relativiser l'esprit auprès des acteurs et décideurs camerounais et français. Se pose en plus la question de la communication et de l'information relative aux projets liés au C2D, en particulier pour les Français qui ne vivent ni à Douala, ni à Yaoundé.

## ***I-2. La santé : une histoire forte et une actualité trop centrée sur le sida***

Dans l'ensemble, il est reconnu que la France a eu un rôle important pour la formation et le perfectionnement des cadres camerounais du domaine de la santé, même si ce rôle tend à diminuer. Elle a construit des hôpitaux (Laquintinie, Jamot, etc.) dans le passé. Avec « l'Institut Pasteur », la présence française sur le terrain de la recherche est évidente. Toutefois, il y a des attentes insatisfaites, en matière d'évacuations sanitaires, de dotation des hôpitaux en matériel de travail adéquat, d'amélioration du plateau technique, de transfert de technologie. Il est estimé que les assistants techniques français sont plus présents dans les bureaux que dans les formations sanitaires.

Pour autant les connaissances des acteurs et cadres camerounais relèvent de la médiatisation de la première dame aux côtés de laquelle le Pr. Luc Montagnier « représente » la France dans le cadre de la lutte contre le sida. Ce qui dans les faits n'est pas tout à fait exact. Notons que l'ANRS est moins citée – et seulement citée à Yaoundé dans les milieux de la recherche – que le Centre Pasteur, Luc Montagnier, etc. La médiatisation du co-découvreur officiel du VIH-1, aux côtés de l'activité tout aussi médiatique de la Première dame camerounaise, Mme Chantal Biya, incarnent pour la majorité des acteurs Camerounais une partie de la réponse à la pandémie du sida.

Au-delà de Yaoundé, l'implication de la France dans la restauration des hôpitaux centraux de Yaoundé et de Douala (Hôpital Central de Yaoundé, Hôpital Laquintinie de Douala) concourt aussi à une ébauche de visibilité et de reconnaissance du travail de la coopération française. Reste que la majeure partie de son action depuis une décennie est diluée par deux types d'orientation : la multilatéralisation et l'aide direct aux structures étatiques. Dans le premier cas, le fait que la France soit un des principaux contributeurs du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria ne rend pas visible une participation, par exemple, à la baisse du prix des médicaments contre le sida et à leur gratuité (1<sup>er</sup> mai 2007).

Par ailleurs, lorsque les « *fonds PPTE* » ont permis le subventionnement de cette baisse des prix par l'Etat camerounais en août 2002, c'est un décret présidentiel qui annonçât, en toute normalité, cet événement majeur. De même, les structures et équipes françaises qui participent à cette lutte jugée « *prioritaire* » par le gouvernement camerounais depuis une vingtaine d'années, sont pratiquement inconnues au-delà des acteurs de la santé.

En dehors de la ville de Yaoundé, aucune personne n'a parlé des recherches financées par l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS) qui a pourtant un site « Cameroun » sis à l'Hôpital Central de Yaoundé dont relèvent une vingtaine de projets de recherche et autant d'équipes franco-camerounaises. Cela ne signifie pas que ces dynamiques soient invisibles mais qu'elles sont plus facilement affichées sous le label camerounais suivant la capacité de mobilisation des responsables en charge de la santé. On pourrait écrire ici que les acteurs et autorités du Cameroun reconnaissent à la France ce qui s'affiche explicitement comme des actes et des œuvres directement frappés du sceau de la « coopération française » ou de quelque autre label français. Il en est de même pour les réseaux entre la France et le Cameroun (ESTHER par exemple même si il n'est pas nommé comme tel hors des acteurs de la santé) dont les personnes impliquées promeuvent l'image.

## **I- 2.1. Le Docteur Jamot : une figure prégnante aux yeux des Camerounais**

La figure tutélaire de l'action de la France en matière de santé, aux yeux des Camerounais, reste le Médecin-Colonel Eugène Jamot<sup>8</sup>, « vainqueur de la maladie du sommeil » dans les années 1920. Plus souvent cité par nos interlocuteurs que n'importe quelle autre institution française, juste avant « l'Institut Pasteur » qui n'est jamais devenu aux yeux des

---

<sup>8</sup> Léon Clovis Eugène Jamot (1879-1937), plus connu sous le nom de Docteur Jamot, a travaillé au Cameroun entre 1922 et 1931, en provenance de Brazzaville où il dirigea l'Institut Pasteur.

mêmes acteurs camerounais « le Centre Pasteur du Cameroun » (CPC), le Docteur Jamot récolte encore la majorité des suffrages des Camerounais, de toutes catégories.

« L'histoire de la santé publique au Cameroun est tributaire de l'action humanitaire d'un Homme : le Docteur Eugène Jamot. Cette action s'est poursuivie et affinée au fil des temps dans les domaines de la formation, la recherche, l'assistance humanitaire (le cas de NYOS en 1986), les hôpitaux de campagne pour lutter contre certaines pathologies rares (opérations à cœur ouvert, becs de lièvres, recherche dans le domaine du HIV etc...). »

(Haut fonctionnaire, Yaoundé).

Même si certaines actions sont moins visibles que les réalisations dans ce domaine, la santé est un des domaines, avec la « culture », où les opinions que nous avons récoltées sont les plus positives ou les moins sévères. *« Invités à la signature de certains protocoles d'accord, je crois qu'il y a un suivi dans ce domaine. Par exemple pour les ARV. J'ai le défaut de ma profession : je ne suis intéressé que par les choses qui ne marchent pas. Je n'ai donc rien à signaler, donc ça va. En matière de communication, il y a pas mal d'échanges avec la presse en matière de santé de la part des Français. Donc RAS. »*

(Directeur de publication, Yaoundé).

« Dans ce secteur par contre, un ami Directeur de l'Hôpital Général de Douala (HGD) m'a dit beaucoup de bien de l'assistance française en termes de médicaments, dons d'infrastructures biomédicales, d'assistance et d'expertise médicale, formation et perfectionnement. Ayant fait sa spécialisation en France, il a développé et gardé de bonnes relations avec les Français. »

(Responsable universitaire, Yaoundé).

Pour ce qui concerne Garoua, les besoins importants de la partie septentrionale du pays orientent les attentes vers la présence médicale française. Ici, les acteurs regrettent qu'il y ait moins de médecins dans les formations sanitaires. Ces attentes rejoignent des remarques plus générales des autorités camerounaises, à l'intérieur et à l'extérieur du champ de la santé.

« La France fait beaucoup à titre privé et public. C'est des créneaux où la France se légitime. Mais les créneaux porteurs ne sont pas les plus décisifs. La France s'implique seulement dans les maladies à la mode ? Elle investit moins dans les hôpitaux des petites localités. La France est visible à Yaoundé et Douala ; il faut aller au-delà. On peut imaginer d'autres types de coopération : régler les problèmes des temporaires en les payant pendant un certain temps. Une forte présence dans le privé serait bien. Pourquoi pas imaginer des médecins français venant renforcer les petites structures privées là où il n'y a pas de structures publiques dans certains villages ? Pourquoi pas imaginer des médecins français dans des hôpitaux Ad Lucem dans des coins reculés ? Il faudrait aller ailleurs et aider à construire une véritable médecine hospitalière, lutter contre les maladies nosocomiales et éviter que l'on contracte des maladies dans les hôpitaux. Il faut aller plus en profondeur avec l'Etat et d'autres acteurs sans l'Etat. Sans l'Etat ne veut pas dire contre l'Etat. La crise hospitalière est un désastre au Cameroun. Il faut envoyer les stagiaires français ailleurs qu'à l'hôpital central. La France peut payer des coopérants à Ad Lucem ! »

(Conseiller à la présidence, universitaire, Yaoundé).



L'idée de « décentraliser » la présence de la France, en matière médicale, est revenue souvent chez nos interlocuteurs. Il était question, en quelque sorte, de solliciter la France afin qu'elle occupe un terrain que le Cameroun et la crise de la répartition territoriale des personnels soignants laissent vacants.

## **I- 2.2.Côté français :**

### ***I- 2.2.a. Poursuivre la formation***

Suivant le niveau de leur implication, suivant qu'ils travaillent dans ou en dehors du champ de la santé, nos interlocuteurs soulignent en même temps la forte implication de la coopération française et une relative absence. Ce paradoxe n'est qu'apparent puisque l'action de la France en matière de santé est résolument orientée vers le soutien à la formation des personnels soignants, en particulier des médecins, le renforcement des structures et la recherche scientifique en partenariat, entre autres. De ce point de vue, celles et ceux qui sont dans le secteur de la santé soulignent la qualité des échanges et des partenariats avec leurs collègues, leurs homologues camerounais et, surtout avec les jeunes professionnels de la santé en formation.

« L'apport français est absolument indispensable ! »  
(Directrice d'un établissement de santé, Yaoundé).

Ces personnes soulignent avec précision tous les domaines de la santé dans lesquels la France participe à la formation des médecins et techniciens camerounais. Ici le Centre Pasteur du Cameroun (CPC) à Yaoundé et le réseau Ensemble pour la Solidarité Thérapeutique en Réseau (« *ESTHER* ») participent de cette mise en exergue. La recherche scientifique est naturellement citée par les mêmes interlocuteurs. Dans ce contexte, au niveau de Yaoundé, ils soulignent encore une fois le rôle du Centre Pasteur du Cameroun, l'apport de l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites (ANRS, Paris) dont un site existe depuis 2005 à Yaoundé (Site ANRS Cameroun), l'OCEAC et l'Institut de Recherche pour le Développement dont la moitié des chercheurs affectés au Cameroun conduisent des projets de recherche opérationnelle sur des questions de santé, notamment les épidémies, les grandes endémies et la pandémie du sida.

Pourtant, la formation suscite des réflexions de deux types : celui du soutien temporaire à la formation et celui de la continuité de cette formation.

« La France constate que le personnel est formé donc les gens ne vont plus sur le terrain. Mais le niveau n'est jamais assez bon, pour qui que ce soit. Il faut donc penser à pérenniser ce soutien. Quelqu'un comme [il cite une responsable française d'un laboratoire de recherche à Yaoundé] apporte des compétences dans un domaine de pointe, on ne peut pas s'en passer du jour au lendemain (...) »

(Chercheur français, Yaoundé).

### ***I-2.2.b. Remettre des médecins sur le terrain***

La carence numérique de médecins de manière générale en dehors des grandes villes génère une attente du côté français comme du côté camerounais. Les uns et les autres réclament que des médecins français puissent (re) venir dans les formations sanitaires camerounaises dans un double souci « *d'être sur le terrain* » et de continuer « *la formation* ». Du côté de Garoua, c'est un souhait voire un appel unanime : « *il faut que des médecins français viennent renforcer les structures locales où il y a peu ou pas de médecins dans la région* ». Pour autant, c'est un souhait qui se heurte à des enjeux que les interlocuteurs notent eux-mêmes : « *déjà la France n'arrive pas à mettre un médecin au CMS<sup>9</sup> [Centre médico-social de l'ambassade de France] pour des raisons budgétaires, je vois mal comment ils vont mettre un médecin à l'hôpital central* ».

Le rôle des ONG est aussi évoqué mais l'information les concernant ne semble pas suffisante en ce qui concerne leurs rôles et la logique de leur déploiement sur le territoire camerounais. En revanche, ceux qui vivent ou travaillent à côté d'une de ces ONG notent leur apport dans le secteur de la santé, autant que leurs difficultés, notamment dans la partie septentrionale du pays où les besoins sont très importants et les carences évidentes en matière de couverture sanitaire.

Etant donné que c'est un des secteurs qui génère le plus de mobilité temporaire des Camerounais entre leur pays et la France (formation, colloques, réunions, congrès, séminaires, etc.) c'est aussi un des domaines où les Français soulignent les difficultés relatives aux visas. Au-delà des refus, rares depuis quelques temps, ce sont les procédures qui semblent être stigmatisées, notamment la logique des délais qui n'est pas toujours, pour nos interlocuteurs, adaptée à la célérité attendue.

Les relations entre partenaires de la santé, dans tous les domaines de coopération (recherche, formation, etc.) rencontrent aussi la question de l'asymétrie des statuts. Les conditions salariales et matérielles des professionnels camerounais de la santé compliquent ses rapports au quotidien. Aux yeux des Français, les problèmes de ressources (salaires, per diem, etc.) tendent à dresser la barrière Nord-Sud entre les deux parties. La « *conscience professionnelle* » est souvent évoquée pour montrer l'ambivalence qui existe entre des engagements professionnels formels et des pesanteurs profondes qui altèrent le travail des partenaires camerounais, au point que certains se demandent si les compétences stricto sensu n'en pâtissent au quotidien. Nous poursuivrons ce thème dans le rapport de synthèse car la confrontation avec les Camerounais est assez riche dans ce domaine.

### ***I-3. L'éducation : l'essoufflement et l'histoire***

Chez les Camerounais, le temps semble s'être arrêté à l'époque où les enseignants relevant de la coopération française travaillaient dans des établissements publics camerounais. Si ce mouvement s'est arrêté du fait de « l'africanisation des cadres », la déliquescence du système éducatif camerounais, provoque une sorte de réaction en creux qui tangue entre la nostalgie et le constat d'échec du système camerounais. Les autorités camerounaises comme la société civile ne

---

<sup>9</sup> Ce problème a été résolu entre-temps par la prise en charge par le MAEE du poste de médecin-chef au CMS.

se distinguent pas dans ce secteur. En revanche, la distinction s'impose entre les Français et les Camerounais.

Les premiers soulignent la présence des écoles et lycées français dont la majorité ou la moitié des effectifs sont camerounais. Cette « moitié » ou cette majorité étant une infime minorité de la population scolaire camerounaise, amène les acteurs camerounais à en parler sur le mode d'une éducation très élitiste qui incarnerait la coopération française au Cameroun, au niveau primaire et secondaire. En revanche, le débat glisse sur l'épineuse question des visas dès lors qu'il s'agit des études supérieures.

« Je connais des enseignants qui ont voulu aller finaliser une étude pour deux semaines, ils n'ont pas pu obtenir le visa. Or, ils se proposaient d'aller travailler au sein d'une université française. Et pourtant, tous y ont vécu et donc s'ils avaient voulu y rester, ils l'auraient fait. » (Universitaire, juriste, études en France, responsable académique, 42 ans).

La comparaison, pour ce qui est de l'éducation de base, avec le Japon et ses écoles, est systématiquement en défaveur de la France, dont on évoque des établissements certes prestigieux mais anciens. Il est attendu une nouvelle politique pour contribuer au perfectionnement des cadres, étant du reste souligné, pour ce qui est de l'enseignement supérieur, que celui-ci pâtit de la politique française d'immigration. La France génère de fortes attentes dans ce secteur.

Les Français voient dans les écoles et lycées français la logique de la coopération française en matière d'éducation. Ils notent une baisse des effectifs des enseignants français envoyés sur place (expatriés) et un processus de renforcement des « *contrats locaux* » qui seraient le symbole du « *retrait* » de la France.

« Les lycées et écoles français accomplissent un travail remarquable, mais c'est dommage que le Gouvernement français opère des coupes budgétaires dont la conséquence sera à terme le recul de l'influence française. Et la question des visas ? Elle est préoccupante et mériterait certainement une nouvelle approche. A l'exemple des accords signés avec le Gabon ? Cette orientation montre ses limites avec les événements récents. Et la question des tests ADN ? C'est un sujet embarrassant. » (Cadre supérieur dans une grande entreprise, Douala).

Dans certains cas, la question de « *l'éducation* » est reliée à celle de « *la culture* » chez nos interlocuteurs français. La situation, d'une façon ou d'une autre, se résume à un retrait et à une faible implication liée à des questions budgétaires tranchées en amont au niveau du gouvernement français.

« Le gouvernement français fait face aujourd'hui à un problème de moyens. Ceci est visible à travers les coupes budgétaires opérées sur le budget des lycées et écoles français à l'étranger. L'action la plus visible se fait à travers la Francophonie, les centres culturels français et les alliances françaises dans les provinces. » (Directeur d'une grande entreprise, Douala).

L'éducation apparaît comme l'un des sites de l'option française en faveur d'une coopération substantielle mais « immatérielle », laquelle ne cible pas nécessairement la construction des infrastructures physiques mais l'aide à la maîtrise de la carte scolaire, à la maîtrise des curricula de formation et à la formation continue des formateurs. D'où la présence d'assistants techniques auprès du Ministère de l'Education de base, du Ministère des

enseignements secondaires et du Ministère de l'enseignement supérieur. D'un autre côté, si la comparaison relevée plus haut avec le Japon entretient une perception défavorable des actions de coopération de la France, certains acteurs français attirent l'attention sur le coût important des écoles japonaises. Un chef de mission diplomatique européen en service à Yaoundé a du reste noté que si le Japon fait dans l'infrastructural, il ne peut en revanche travailler sur la substance. Les programmes et les formateurs, au regard de la communauté culturelle et linguistique, s'inscrivent naturellement dans le sillage de la coopération française. La France a, de ce point de vue, un avantage comparatif inégalable à court terme par d'autres coopérations.

Dans l'enseignement supérieur, l'impression qui prévaut est que la France sous-traite une part essentielle de sa coopération au réseau de l'Agence Universitaire de la Francophonie, dont elle est l'un des principaux pourvoyeurs de fonds. Et pourtant, sans négliger cet aspect, il est espéré de la France une plus grande ouverture pour le perfectionnement des cadres ou pour la finalisation des travaux de recherche en France. En somme, qu'il y ait une sorte d'"exception académique et scientifique", des Camerounais en France dans le cadre de la coopération d'immigration. Les difficultés posées, en tous les cas ressenties comme telles, aux mouvements d'enseignants d'université ou de jeunes chercheurs désireux de finaliser leurs travaux, sont vécues avec une très forte incompréhension. Le soutien de la France est attendu en matière de renforcement des capacités de formation, d'encadrement et de soutien à la recherche des structures camerounaises, avec pour effet escompté la baisse de la pression migratoire fondée sur l'approfondissement des recherches.

### **Médiatiser la mobilité universitaire**

La mobilité universitaire, inscrite et pratiquée dans le cadre de la réforme de la coopération est peu soulignée et mérite donc d'être mieux valorisée et médiatisée. Les programmes de renforcement des capacités de recherche demandent à être mieux connus, notamment en impliquant ceux qui en ont bénéficié. Il s'agit des programmes actuels CORUS 2 et AIRES SUD, financés par le MAE et dont l'opérateur (secrétariat administratif) est l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD ex Orstom). Les enseignants-chercheurs camerounais en sont largement bénéficiaires et il faudrait trouver les moyens et les modalités médiatiques pour mettre en évidence ce phénomène qui est masqué par la question sensible des visas sur laquelle des progrès notables ont été également accomplis sans que cela se répercute pour l'instant sur les perceptions des acteurs camerounais.

D'un autre côté, le programme « Campus France » par lequel les étudiants, candidats au départ en France, sont sélectionnés est sujet à controverse. Le « filtre » que constitue l'entretien au « service culturel » donne lieu à des frustrations multiples, y compris pour des étudiants qui ont reçu un avis favorable et un visa. En effet, la diversité scientifique des dossiers, la pluralité des interlocuteurs, la variété des filières et des universités d'accueil demanderaient un service culturel aux compétences infinies pour justifier, selon ces témoignages, de l'acuité de ces entretiens.

#### ***I-4. L'appui à la gouvernance : les symboles de la colère***

Tous les acteurs qui ont un lien avec la justice soulignent l'implication de la France dans la formation des cadres et son soutien au Cameroun pour rendre l'administration plus efficace et moins sujette à l'anomie des procédures. La France participe à la formation des magistrats camerounais et des personnels des armées, à l'Emia, à l'École de Guerre et au sein des autres centres régionaux de formation. Pour la police, si la coopération est réelle, la France peut toutefois appuyer le renforcement véritable des outils de recherche et de constatation des infractions.

A contrario, la majorité des interlocuteurs ont l'impression que la France n'est pas en première ligne dans ce domaine et les Camerounais résumant leurs pensées par « *dans ce domaine on n'a pas de leçons à recevoir de la France* ». L'autre volet qui ressort est une lassitude et une contrariété des Camerounais vis-à-vis des Français qui seraient « *donneurs de leçons* ».

Pour une partie des acteurs Camerounais, la France ne peut pas aider à lutter contre la corruption au Cameroun, car ses ressortissants en bénéficient largement, étant eux-mêmes enclins des modes de fonctionnement peu conventionnels. Ils illustrent leurs propos par l'exemple des privatisations dont ils jugent les procédures suspectes : l'Office Camerounais du Bois et la société Camrail. De ce point de vue, la France serait en situation de conflits d'intérêts au Cameroun sous plusieurs aspects. Elle n'aiderait pas au rapatriement des fonds volés et déposés dans des comptes bancaires en France. En tout état de cause, le « *jeu* » de la France sur le terrain de la lutte contre la corruption est sujet à caution. Cet aspect est l'objet d'illustrations substantielles dans la partie relative au C2D.

Dans les grandes entreprises de Douala les opérateurs économiques soulignent leur souci de respect de l'éthique : « *entreprise citoyenne* », « *code de bonnes procédures* », etc.

« A l'exemple de la bourse de New York, X [il cite le nom de l'entreprise qu'il dirige] opère selon un code de bonne conduite. Mais elle fait face à la pression fiscale des inspecteurs des impôts, des services de la douane, ne comprend pas toujours certaines actions de justice engagées contre elle, ce qui en définitive pose le problème de la sécurité juridique et judiciaire ». (Chef d'entreprise, Douala).

Chez ces opérateurs économiques, la question de la gouvernance est systématiquement mise en rapport avec les pressions fiscales, les procédures douanières et, en filigrane, la corruption à laquelle ils font face dans leurs activités.

Au-delà de ces exemples, les autres interlocuteurs soulignent la co-responsabilité camerounaise et française dans les pratiques de corruption. Chez certains interlocuteurs, c'est un thème qui a généré le plus de colère, de déception vis-à-vis des acteurs français et camerounais.

### ***I-5. Les travaux publics : entre intérêts légitimes, collusions et ambivalences autour du C2D***

Le secteur des travaux publics oscille entre intérêts légitimes, collusions et ambivalences autour du C2D. Les réalisations en matière de BTP sont unanimement saluées, notamment dans les routes qui représentent un investissement à la fois important et visible.

« Le meilleur indicateur est la réalisation effective des projets. Donc, on peut dire clairement que pour ce qui est du secteur des infrastructures, il y a des exemples précis, notamment pour ce qui est du domaine des infrastructures routières. Plusieurs projets ont été financés dans le cadre du programme de facilitation des transports des itinéraires sous-régionaux. Nous avons en perspective dans une semaine ou deux une table ronde des bailleurs qui se tiendra à Paris au niveau de l'AFD en vue du financement du barrage de réserve de Lom Pangar. Donc, l'action en termes d'infrastructures existe. »

Une petite nuance reste néanmoins de rigueur :

« Simplement, dans la logique de l'alignement de l'aide, il faut s'intéresser à des secteurs qui ont une forte valeur ajoutée pour la population en générale. Nous sommes dans des pays où le sport est important. Il serait intéressant d'être plus visible par des actions de construction des infrastructures sportives par exemple. »

(Fonctionnaire, ingénieur, Yaoundé).

Par ailleurs, la mise en œuvre récente des travaux routiers à Yaoundé et Douala permet de mettre en exergue la visibilité de l'aide française via le C2D, en même temps qu'elle la soumet à un niveau d'exigence particulier. En effet, autant les acteurs saluent des actions « concrètes » autant ils en attendent encore mieux, que ce soit en termes éthiques (transparence au niveau des procédures de passation des marchés publics), économiques (promouvoir les entreprises camerounaises), symboliques (projets visibles qui touchent « *au cœur* » les Camerounais). L'ambivalence ici se situe à la confluence de la nécessité (« le développement passe par les routes ») et de la sensibilité artistique et sportive. La concurrence des autres partenaires du Cameroun sert d'assise à cette salve susceptible de piquer au vif la coopération française : les Japonais construisent des écoles, les Chinois bâtissent des stades et des hôpitaux, les français dépensent beaucoup d'argent dans du « *saupoudrage* ».

L'idée de la lourdeur des procédures administratives du C2D est admise du côté français comme du côté camerounais mais de manière opposée. Elles sont dues à l'administration camerounaise pour les autorités proches de ces dossiers chez les Français et c'est exactement l'inverse chez leurs homologues camerounais. Au-delà de cette opposition qui résume bien les critiques communément adressées à ces deux administrations, existe également des malentendus liés à des attentes et des interprétations différentes. Du côté français, les autorités insistent pour dire que les projets liés au C2D correspondent aux priorités camerounaises émises par les autorités de tutelle. Du côté camerounais, il s'agirait de « saupoudrage » en lieu et place de projets dits « structurants » de grande envergure. En fait, il s'agit surtout de différenciations liées à des statuts inégaux chez les Camerounais. Ceux qui traitent des dossiers au niveau administratif ne sont pas forcément informés en détail des priorités émises par leur gouvernement auprès des partenaires français. Lorsque qu'un responsable français affirme que la France se concentre sur

certaines secteurs, en laissant volontairement à d'autres partenaires des domaines où ces derniers détiennent un savoir-faire, certains acteurs camerounais y voient en revanche une faiblesse de la coopération française.

« Au lieu de se disperser dans plusieurs projets à travers le pays, la France gagnerait à se concentrer sur un nombre restreint de projets structurants dont l'impact serait réel. Il s'agit d'être porté sur la vision, et non de résoudre les problèmes de manière ponctuelle pour que très rapidement ils nous rattrapent. Si au lieu de construire 1000 ruelles, la France s'investit plutôt dans la construction de 2 à 5 autoroutes, l'image de la France serait plus valorisée, au lieu d'édifier des petites routes qui seront hors d'usage au bout de deux à trois ans. Dans le cadre du C2D, la France a dégagé de l'argent pour l'entretien des pistes rurales. Est-ce vraiment ce que la France devrait faire ? Ne devrait-elle pas plutôt œuvrer pour le bitumage plutôt que pour des routes en terre sur financement C2D ? Ce saupoudrage nuit grandement à l'image de la France. Lorsque la France veut investir, qu'elle le fasse d'une manière digne de son rang mondial. » (Haut fonctionnaire, 37 ans, Yaoundé).

Comme une compétition à laquelle les Camerounais assisteraient en tant que spectateurs, les autorités, notamment au niveau des directions ministériels et des jeunes cadres de la fonction publique (trentenaires et quadragénaires), voudraient voir la France « gagner » face aux autres partenaires. En face, il ne s'agirait ni d'un match ni d'une quelconque compétition mais d'une nouvelle « division du travail social » international au Cameroun. La question de la communication se pose donc des deux côtés et le travail à réaliser du côté camerounais est aussi une activité de communication politique de grande envergure.

Du point de vue des sites, il ressort une césure entre le « Nord » et le « Sud ». Garoua est pour l'instant le site où nous avons rencontré une majorité de personnes qui ont une idée très vague de ce que constitue le C2D. Pour autant, le point commun entre les Camerounais vivant au Nord ou au Sud est l'attente en termes de « bâtiments », au-delà de l'histoire, en raison de l'histoire.

Un exemple suffirait à illustrer cette volonté de voir la France « agir aujourd'hui ». Nous sommes à Garoua dans un établissement public camerounais qui fête ses soixante ans (1948-2008). L'homme qui nous reçoit parle des écoles japonaises et soutient l'idée que si « *la France faisait pareil ce serait une bonne idée* ». Comme beaucoup d'autorités camerounaises, il rappelle ses liens avec la France : ses études en France, sa réussite dans ce pays, ses amis, ses liens et, bien sûr, son attachement au Cameroun qui l'a conduit à revenir dans son pays. Il tempête contre l'invisibilité des bâtiments français, de l'investissement public de la France. Dans la conversation, nous osons lui rappeler qu'il nous reçoit dans un établissement entièrement construit par la France (1948) et dont il vient de nous rappeler que la récente construction de la barrière a été financée par le C2D. Sa réponse est à la mesure de l'attente que les Camerounais semblent avoir que la France ne soit pas un acteur de seconde zone aujourd'hui vis-à-vis des autres partenaires. « *Oui, mais c'était hier, c'était il y a longtemps, je parle d'aujourd'hui* ». Cela pourrait paraître curieux ou même incongru mais chaque pierre posée pendant la colonisation au Cameroun est, pour les Camerounais, un indice du patrimoine camerounais issu d'une histoire qui est vidée de toute sa violence au profit de tous les acquis hérités de cette période. Dans cette perspective, la coopération française contemporaine paraît assimilée à une promesse non tenue, comme celle que Romain Gary a su décrire dans un tout autre registre :

« Avec l'amour maternel, la vie vous fait à l'aube une promesse qu'elle ne tient jamais. On est obligé ensuite de manger froid jusqu'à la fin de ses jours »<sup>10</sup>.

## ***I-6. La culture et la promotion de la langue française : un lien historique différencié***

II- Déficit de cohérence et confusions des sentiments Nous aurions pu écrire que c'est le domaine qui fait l'unanimité tant ce secteur est salué du côté français comme du côté camerounais. Les hommes de culture interrogés du côté camerounais portent des exigences vis-à-vis de la France sans remettre en question son apport.

La présence des Centres culturels français (Yaoundé et Douala) et des alliances franco-camerounaises (Garoua et Bamenda) structurent et situent cette action.

Les critiques camerounaises ont davantage été des suggestions : que la France ait un projet structurant dans ce domaine, une réalisation qui marque : une grande bibliothèque, un conservatoire, un musée ou un théâtre d'envergure.

« Regardez 50 ans de coopération France-Cameroun, nous n'avons pas de théâtre, nous n'avons pas de conservatoire, nous n'avons pas de musée, nous n'avons pas d'école des beaux arts, nous n'avons pas de bibliothèque nationale, nous n'avons pas d'archives. Quel est cet ami, ce père qui tous les jours prétend mettre de l'argent et tout ce que l'on veut et qu'au sortir de cela il n'y ait strictement rien ? Donc il y a un gros questionnement, qui, de mon point de vue, ne se limite pas au saupoudrage. Je dis que c'est de la poudre aux yeux quelque part. »

(Promoteur culturel camerounais, Yaoundé)

L'auto-critique camerounaise aussi intervient ici de la part notamment de la société civile (acteurs du privé, médias, hommes de culture) pour insister sur le fait que la France œuvre davantage que le Cameroun pour la promotion de la culture camerounaise, notamment dans le secteur de la promotion cinématographique.

---

<sup>10</sup> Gary (Romain), *La promesse de l'aube* (1960), Paris, Gallimard (« Folio »), 1980, p. 38.



## II - Un déficit de cohérence

### ***II-1 Colères et ruptures dans l'appréhension de la relation politique***

L'influence de la France sur le plan politique semble certaine. Pour autant, les griefs sont légion d'un côté et de l'autre.

La première série de reproches remonte aux années 90 quand l'opposition et une partie de l'opinion reprochaient à la France son soutien au président Biya et son silence vis-à-vis des incidents qui avaient entaché le processus électoral. La comparaison aura souvent été établie avec les autres chancelleries occidentales, notamment américaine qui s'était montrée très attentive au sort de l'opposition et à celui des acteurs de la presse privée soutenant M. Fru Ndi et/ou critiquant le régime du président Biya. La popularité de l'ambassade américaine dont les signes vis-à-vis de la presse privée et de l'opposition mettaient en creux et en évidence, ce qui passait pour être du soutien au régime en place. A travers le « soutien » silencieux, la France semble miser sur la continuité politique du pays et concentre son action sur le soutien à une économie au bord de l'asphyxie.

Grand spécialiste de la vie politique camerounaise et des relations entre la France et l'Afrique, Jean-François Bayart notera :

« Il [M. Biya] est trop fin politicien pour ignorer les remontrances que nous [la France] lui adressons à intervalles réguliers ne pèsent guère au regard de notre détermination à éviter à tout prix une rupture entre son pays et le Fonds monétaire international. Et il a pu noter avec satisfaction que le soutien militaire, limité mais prompt et politiquement gratuit, que nous lui avons apporté dans son différend avec le Nigeria suffisait amplement à acculer son opposant le plus en vue, M. Fru Ndi, à la faute, à désarmer la presse contestataire et à étouffer dans l'œuf la révolution de palais qui le menaçait au début de l'année [1995] <sup>11</sup>»

La seconde série de récrimination recouvre la question de l'immigration, sans doute celle dont les modalités heurtent le plus les Camerounais, toutes sphères confondues, y compris ceux qui ne rencontrent pas de difficulté ou ne souffrent de la fameuse question des visas. Cette question fait aussi l'unanimité contre elle chez les Français qui sont encore plus sévères que les Camerounais puisqu'ils ne remettent pas seulement en cause l'opacité des pratiques consulaires mais la politique d'immigration elle-même. Sans doute faut-il rappeler que les blessures dont il s'agit ici chez les Camerounais relèvent de domaines qui questionnent leur dignité, leur identité, leur nationalité. C'est à dessein que nous utilisons ici le singulier. Bien entendu, elle n'épuise pas toute la relation politique entre les deux partenaires, mais elle instaure un climat qui nuit au socle même du sentiment qu'il s'agit de restaurer : la confiance.

---

<sup>11</sup> Bayart (Jean-François), « Réflexions sur la politique africaine de la France », *Politique africaine*, n° 58 (« Mitterrand et l'Afrique »), juin 1995 : 41-50, p. 45.

La critique adressée au Cameroun par les Camerounais dans cette relation partenariale est sans ambiguïté : que les acteurs et décideurs camerounais disent ce qu'ils veulent, ce qu'ils souhaitent, qu'ils formalisent leurs priorités, pour mieux articuler les dynamiques qui s'exercent sur son sol. De ce point de vue, une partie des acteurs camerounais réagissent assez froidement : la France défend ses intérêts, c'est normal que le Cameroun défende les siens.

« J'ai également noté avec bonheur que quand le Cameroun propose, la France n'est pas systématiquement fermée. Donc à nous d'être une force de proposition. Pour que nos amis français ne se retrouvent plus dans une situation où on les soupçonne de tout, alors que nous sommes aussi comptables. » (Promoteur culturel, Yaoundé).

Il s'agit donc d'une critique alternée qui souligne autant de l'attentisme du côté camerounais et un manque relatif d'ambition du partenaire français vis-à-vis du développement du Cameroun (projets dits « structurants »).

« C'est au Cameroun à définir ses priorités. Et c'est au Cameroun de dire, par exemple, que tel aspect de la coopération ne nous intéresse pas parce que cela ne nous apporte rien. Si nous restons dans la posture de celui qui subit, on aura toujours à se plaindre. C'est au Cameroun à définir les axes prioritaires de la coopération que le Cameroun entend entretenir avec tous les autres Etats. (Universitaire, juriste, responsable académique).

Les protagonistes camerounais rencontrés ont un jugement globalement sévère sur la coopération française, jugement qui porte en réalité sur la France elle-même, au-delà des éléments objectifs de la coopération. C'est le procès de la France d'aujourd'hui, en décalage radical avec les débats sur l'Afrique en France qui suggère davantage un procès de la France d'hier (colonisation, esclavage, etc.). La plupart des acteurs sont dans un état d'esprit d'attente et/ou de combat, de mélancolie ou d'aigreur. Sont mis en cause les aspects de vision et de stratégie de la coopération française, de méthodes opérationnelles et d'agents opérateurs, de marketing et de visibilité. La question de la communication a été essentielle dans tous nos entretiens. Il y a une ambivalence évidente dans l'attitude camerounaise, faite de rejet de la présence et d'exigence d'une implication continue et forte. Une telle posture ne manque pas d'ambiguïté. Au début de notre note d'intention, nous évoquions la métaphore du vieux couple. Si nous soulignons la question des visas dont une des tournures récentes a défrayé la chronique et choqué nos interlocuteurs camerounais *et* français, c'est bien qu'elle génère un glissement symbolique et intime vers une autre métaphore, celle du divorce. Symbole paradoxal si l'on pense que les deux pays donnent des signes de convergence depuis quelques mois et que les volontés affichées sont celles d'un nouveau départ.

## ***II-2 Déficit de cohérence et faible lisibilité de l'appareil institutionnel de la coopération***

La compréhension de l'outil de la coopération française ne semble pas la chose la mieux maîtrisée par tous les acteurs camerounais, ni la construction la plus appréciée des opérateurs français impliqués au quotidien dans ladite coopération, au premier rang desquels les assistants techniques chargés de projets au sein des administrations camerounaises.

La lecture des relations entre l'AFD, le SCAC, l'Ambassade n'est pas aisée, chaque structure ayant son identité et ses spécificités opérationnelles. Le système institutionnel de la coopération semble plus marqué de compartimentage (chaque institution a sa façon de faire et a ses missions) que de collaboration en cohésion (les institutions travaillant peu en synergie). Les assistants techniques, dont l'existence même est jugée anachronique et appelée à disparaître par certains acteurs français, expriment un malaise identitaire, un sentiment d'abandon dans l'univers administratif camerounais, à la compréhension duquel ils ne sont nullement préparés. En tout état de cause, il y a une prise faible sur les rôles respectifs de l'AFD, du SCAC et de sa hiérarchie, l'Ambassade, c'est-à-dire en fait, les rapports entre la diplomatie, la coopération et le développement. Deux propos d'assistants techniques peuvent être repris ici. Citons d'abord une assistante en service à Yaoundé :

" Il y a à l'AFD et au SCAC un mélange de moyens réduits et de lenteurs administratives. Le SCAC est une structure qui n'a pas intégré la modernisation de l'administration française. On ne s'y occupe pas de ses « soldats » que sont les assistants techniques. Chacun se débrouille ; il y a une faible capitalisation du savoir des assistants techniques. Il y a une organisation SCAC, une organisation AFD, une organisation Ambassade : tout est sectorialisé, avec peu de transversalité, ce qui est porteur d'incohérences, si l'on y ajoute les problèmes de positionnement des assistants techniques selon les structures. Il y a un sentiment d'abandon des assistants techniques et de « camerounisation » psychologique des assistants techniques."

Citons aussi un assistant technique installé à Douala :

"L'assistant technique français est cantonné à un domaine précis noyé dans le vaste univers de la machine administrative camerounaise et n'a pas de vision sur les autres secteurs de la coopération. Le SCAC a, a priori, une vision globale, mais les assistants n'en ont qu'une vision parcellaire. Il y a nécessité d'une approche transversale. Il y a amertume chez les assistants techniques, qui trouvent que les choses n'avancent pas assez vite. Il faut rester modeste, avoir du recul et ne pas penser que l'on commence à zéro. Comparé à celui d'un assistant technique allemand qui reste pendant 10 ans pour implémenter un projet, le temps du contrat de l'assistant français n'est pas suffisant pour espérer contribuer au changement".

Bien entendu, il faut rappeler que « la rationalisation du dispositif de la coopération française » a donné lieu à plusieurs réformes dont la plus nette découle du décret du 10 décembre 1998. Les Camerounais, informés de la vie politique française et de toutes ses vicissitudes, attendent la normalisation et une inclination qui leur serait favorable, c'est-à-dire

conforme à un lien historique qui serait en même temps privilégié, respectueux et respectable de tous les points de vue. Surtout, ils espèrent que cette rationalisation rendrait plus lisible l'outil de coopération.

### ***II-3 L'exception de la coopération militaire : unité de vue, uniforme commun, pour le maintien de la paix en Afrique***

Notre équipe a bénéficié de l'opportunité de pouvoir interroger des officiers de l'Armée camerounaise et de la Police nationale. Au cours des restitutions, des officiers de l'assistance technique française nous ont fait l'honneur de participer activement aux échanges. Les uns et les autres ont permis de dresser les pistes principales qui caractérisent la coopération militaire, au sens large – à savoir en tenant compte aussi du soutien de la France à la Police nationale camerounaise – au Cameroun.

Deux cercles concentriques situent les perceptions de l'assistance technique française auprès des autorités militaires. Le premier concentre la spécificité de cette relation. Le second concerne la manière avec laquelle ces autorités se représentent la coopération militaire française en Afrique et se questionnent sur le caractère plus général de « la rupture » envisagée aux sommets de l'Etat français.

A niveau du Cameroun, les autorités camerounaises et françaises affichent une cohérence de vue et une concordance d'ambition vis-à-vis de la formation des officiers camerounais. La grande orientation concerne l'avènement de forces de maintien de la paix. A l'arrière plan de cette tendance, se situe la position géostratégique du Cameroun qui lui permet d'être une base sereine pour répondre aux besoins d'intervention de paix dans la sous-région d'Afrique centrale. De ce point de vue, les officiers camerounais affichent une satisfaction spontanée vis-à-vis de l'apport de la France, en matière de formation, au Cameroun comme en France. Cette satisfaction est doublée du fait que les institutions camerounaises de formation (l'Ecole de Guerre, l'Ecole de police, par exemple) fournissent des formations qui assurent le relais sur place des formations d'officiers camerounais qui s'effectuaient en France, notamment à St-Cyr ou à l'Ecole de Guerre en France. La pérennité de ces écoles nationales de formations des forces armées et police du Cameroun fait simultanément la fierté des Camerounais et la satisfaction des Français. Des stages réguliers sont effectués en France, notamment dans l'aviation, pour reprendre un des exemples qui ont servi d'illustration de cette coopération chez nos interlocuteurs.

La fourniture d'équipements militaires, en particulier pour les forces terrestres, structure aussi fortement cette relation. Le soutien de la France aux militaires camerounais dans le conflit concernant la péninsule de Bakassi est aussi souligné, des deux côtés.

Les émeutes récentes intervenues au Cameroun ont renforcé la perception de la concordance de vue. Un officier français affirme : « Vous avez vu, dès que les militaires sont intervenus, tout est rentré dans l'ordre en deux jours ». Néanmoins, c'est aussi au sujet de la « sécurité » à l'intérieur des frontières du Cameroun que les autorités camerounaises semblent souhaiter des équipements adéquats. Ils montrent à cette occasion une autre fonction de l'Armée camerounaise, proche de celle de la police et de la gendarmerie, qui consiste à assurer le maintien de l'ordre intra muros. Du côté français, au registre des petites ambivalences, l'assistance technique observe avec circonspection la volonté de formation prospective des autorités camerounaises. L'exemple de la formation des pilotes de chasse, qui sont plus nombreux que le nombre d'avions à disposition, semble interpeller le côté français. Pour autant, l'assistance technique française souscrit à cette ambition camerounaise, en assurant ces formations annuelles,

tout en s'interrogeant sur le décalage entre le nombre de pilotes formés et le rapport au nombre d'avions.

Symboliquement, les camerounais et les français sont particulièrement satisfaits de porter le même uniforme (camerounais). Cela manifeste aux yeux des uns et des autres, une unité, un respect mutuel et aussi une valorisation de la place de l'armée camerounaise dans cette relation, qui se veut officielle et transparente contrairement à celle d'autres pays.

La question des visas a-t-elle aussi donné lieu à des positions très riches. La première a consisté pour les officiers français, à rappeler que les stagiaires camerounais en partance pour la France n'ont jamais eu le moindre problème à ce niveau. « Les dossiers sont constitués à l'avance et déposés en temps et en heure au consulat. Nous en envoyons une quarantaine [des stagiaires] par an et il n'y a jamais eu le moindre souci. C'est une question d'organisation. Il y aurait moins de problèmes si tout le monde était bien organisé », note un militaire français.

Les autorités camerounaises se situent différemment et leurs perceptions dépassent celle de la coopération militaire stricto sensu. Ils regrettent ces problèmes « de visas » pour leurs compatriotes et notamment pour des personnes de haut rang qui auraient été confrontées aux désagréments de procédures liées aux visas, dans le cadre de séjours courts vers la France.

En outre, du côté camerounais, les autorités attendent de voir une « rupture claire » concernant le rôle des militaires français en Afrique. « Ils ne doivent plus protéger les dictateurs », affirme un officier camerounais, faisant référence à l'histoire politique du Tchad et de la République centrafricaine.

La tendance générale se résume en une cohérence et une entente fortes de partenaires en armes, disciplinés et fidèles qui ont une idée précise de leurs rôles respectifs et de la relation commune. L'accélération d'une formation plus spécifique aux perspectives de maintien de la paix en Afrique, effectuée sur le continent africain, pour les armées africaines semble aussi convenir aux deux parties, même si les autorités camerounaises mettent en exergue la nécessité d'avoir des équipements conformes aux défis de la sécurité intérieure, notamment pour les forces de police. Les aspects minimes qui distinguent camerounais et français concernent des enjeux plus larges sur la relation entre la France et les pays africains.

## ***II-4 Réalités et perceptions d'une volonté de rationalisation***

### **II-4.1. Le matériel et l'immatériel d'une relation complexe**

D'un côté comme de l'autre, la volonté semble nette de se situer dans un registre rationnel, mais qui ne recèle pas moins des aspects invisibles induisant toute une série de paradoxes.

#### ***Le paradoxe de la formation : un soutien fort, une visibilité faible***

Le premier paradoxe procède de la formation des élites camerounaises par la France. Si la France n'est pas la seule destination des étudiants camerounais, elle est néanmoins la seconde destination en nombre actuellement, après l'Allemagne. Cette « force française », bien qu'incorporée dans les cursus, les habitus et la mobilité socioprofessionnelle des bénéficiaires camerounais, ne semble pas pour autant capitalisée par la coopération.

D'une manière générale, qu'il s'agisse des intellectuels camerounais, des sportifs, de toutes celles et tous ceux qui représentent l'image que l'opinion camerounaise apprécie d'elle-même, la France n'est plus ni un lieu de protection ni un lieu de prédilection. C'était l'inverse, il y a encore vingt ans. Chez les intellectuels, les plus lus et entendus vivent ailleurs qu'en France (Achille Mbembe, Célestin Monga, Jean-Marc Ela, etc.). Pour ceux vivant au Cameroun et qui sont passés par la France, leur opinion de ce dernier pays est marquée par l'image caricaturale que lui-même donnerait de l'Afrique. L'image perçue de la France est double : leurs réseaux amicaux et professionnels restés très forts, d'une part et la France institutionnelle au centre de leurs critiques, d'autre part. Il y a vingt ans, c'était presque un échec pour un sportif camerounais expatrié en Europe de jouer ailleurs qu'en France. Sur le plan sportif et notamment en football, Samuel Eto'o, l'idole de la jeunesse camerounaise, exerce son métier en Espagne. Ses exploits sont commentés au Cameroun à l'aune de la non-reconnaissance réelle ou fantasmée de la part des médias français.

Le second paradoxe ressort le fait que la formation reçue constitue une émancipation et non pas une dette induisant une obligation de reconnaissance. Dans une dialectique entre « l'idéal et le matériel<sup>12</sup> », les récriminations et les souhaits de changement se meuvent dans des registres qui tiennent compte des discours, des actes politiques, des symboles qui vont bien au-delà de la coopération française elle-même.

En définitive, la critique de la carence de matérialité comme du déficit de reconnaissance symbolique ressentie par les Camerounais représente ici une double critique simultanément adressée à la France et au Cameroun, dans deux registres très différents.

#### **II-4.2 Percevoir les réalités ?**

Dans le cadre des restitutions, quelques remarques et commentaires nous permettent de mettre en lumière d'autres thèmes, en plus de ceux que nous avons choisis. Les propos de diplomates camerounais situent dans ce contexte, une vision sans doute déterminée par la spécificité de leur proximité avec la coopération française. Leurs critiques se sont surtout adressées aux « Camerounais », suspectés d'en attendre trop de la France.

« La France est une puissance comme les autres avec ses lignes de démarcation, ses priorités et ses choix. La Cameroun qui a été un territoire sous mandat et sous tutelle et pas une colonie se comporte comme un bébé qui pleurniche tous le temps et se pose en éternel colonisé ». (Un diplomate du Ministère des relations extérieures – MINREX).

Un autre, suggère que ce type d'étude soit mise en perspective avec la France dans d'autres pays puis avec d'autres partenaires au Cameroun car, précise-t-il, il en ressortirait que certains africains jouent à « je t'aime moi non plus » avec la France, en raison d'une vieille histoire pleine d'affects et de subjectivité. Objectivement, nous nous sommes attardés sur les grandes lignes qui pourraient orienter ces perceptions de la relation locale Cameroun-France, dans le cadre de la diplomatie.

#### ***II-4.2.a Diplomatie et coopération française : ambivalences entretenues***

---

<sup>12</sup> Cf. Godelier (Maurice), *L'idéal et le matériel*, Paris, Fayard, 1984.

La diplomatie et la coopération française donne lieu à des analyses et des propos qui stigmatisent des ambivalences et dont il paraît utile de rendre compte. Elles se situent à différents niveaux.

Aux yeux de certains diplomates camerounais, les incohérences et contradictions propres au discours diplomatique français dégagent l'impression de l'existence d'un agenda caché de véritables enjeux, priorités et intérêts de la coopération française. La tendance cultivée par la France serait la capitalisation et l'instrumentalisation de l'action diplomatique multilatérale. Cette diplomatie française agirait pour le compte bilatéral, en s'appuyant sur plusieurs pôles : l'OIF, UE, UE-UA, UE-ACP, ONU, CEDEAO, CEEAC et CEMAC.

L'électisme français par rapport à la coresponsabilité occidentale et européenne vis-à-vis du Cameroun donnerait lieu à une pluralité de cadres d'expression souvent contradictoires de la diplomatie française, telles que :

- l'accumulation des amertumes chez les assistants techniques français ;
- la bonne gestion du temps dans la conduite des projets ;
- la circulation de l'information entre le SCAC et les assistants techniques ;
- la préparation des assistants techniques en début de mission, en liaison avec le partenaire camerounais ;

la question des visas qui est très délicate et qui peut nuire aux bonnes relations. Etre transparent par rapport aux règles pour prévenir les conflits et respecter la dignité et la souveraineté ; la politique d'immigration française procède d'une ambition sélective. Il est impératif de faire preuve de pédagogie, de rappeler les efforts effectués en matière d'accueil dans les consulats français, de donner les chiffres et d'énoncer les chiffres de visas attribués, d'explicitier la logique de la sélectivité, de dénoncer les incohérences administratives pour mieux assumer des orientations politiques que les autorités camerounaises ne veulent pas discuter par respect de la souveraineté française.

la mise en adéquation entre le discours idéologique proclamé par les hommes politiques français et les actions de la coopération française au Cameroun ;

- la valorisation de l'expertise locale et le transfert des technologies ;
- l'appui effectif et efficace à la coopération décentralisée ;
- la prise en compte des dynamiques sociales émergentes (nouveaux acteurs de la société civile par exemple), en plus des canaux administratifs et gouvernementaux classiques.

#### ***II-4.2.b Les travaux publics***

##### **Ancienneté de l'implication de la France dans le secteur des travaux publics**

La coopération française est très impliquée dans le secteur des travaux publics depuis des années. C'est ainsi que le Cameroun a toujours bénéficié de l'assistance technique française dans ce domaine. Dans les années 90, on a noté la mise en oeuvre de programmes soutenus par l'UE, mais avec une influence forte de la France, qui ont permis de restaurer, du point de vue du Cameroun, une certaine capacité à entretenir les routes. Autrement dit, depuis une quinzaine d'années, la réforme du secteur routier est menée avec un soutien déterminant de la France. Au travers de l'AFD, des projets très importants ont été mis en place au courant des dix dernières

années ; qui ont permis, par ici de construire, par là de réhabiliter quelques uns des axes importants. La France a notamment aidé le Cameroun à élaborer son programme sectoriel des transports (PST).

Si le meilleur indicateur est la réalisation effective des projets, on peut déduire que pour ce qui est du secteur des infrastructures, il y a des exemples précis, notamment pour ce qui est du domaine des infrastructures routières. Plusieurs projets ont été financés dans le cadre du programme de facilitation des transports des itinéraires sous-régionaux. L'action de la France, par le biais de l'AFD, a été très importante et ce mouvement tend à se renforcer. Dans le domaine des travaux publics, l'assistance technique a souvent été couplée avec des investissements importants.

### **Apport du C2D : le temps de la visibilité arrive**

Dans le cadre du C2D, la France a amélioré le ciblage de son intervention au Cameroun. Les choix établis en concertation officielle avec les autorités camerounaises, dans le contexte de l'Accord cadre partenarial, sont orientés vers des domaines précis dont les travaux publics représentent un secteur phare.

Il est impératif de « communiquer ensemble » sur le C2D qui représente pour la période 2006-2009 un investissement de plus de 100 millions d'euros par an.

Le temps de la visibilité arrive sans doute petit à petit avec la réalisation de la construction des routes à Yaoundé et Douala. Une attention particulière doit être apportée à la communication partenariale pour que les bénéficiaires et la reconnaissance des efforts soient accordés autant aux communautés urbaines concernées (c'est déjà le cas dans l'opinion publique à Yaoundé et à Douala) et à la coopération Cameroun France via le C2D. Il s'agira de communiquer ensemble dans un secteur qui récolte assez vite l'assentiment des populations riveraines, malgré les désagréments liés aux travaux. C'est donc une question de patience pour laquelle il faut préparer un plan de communication commun (cf. conclusion).

Le C2D devrait permettre la réalisation de travaux très lourds et de haute technicité. Tel devrait être le cas pour les très importants travaux qui porteront sur les berges de la Bénoué. Lesdits travaux seront d'une lourdeur peut être jamais égalée au Cameroun.

Le C2D a accordé la priorité aux infrastructures. Sur 75 milliards environ qui sont libérés chaque année dans le cadre du C2D, le secteur des infrastructures prend plus de la moitié ; projets menés sous la tutelle du MINTP et du MINDUH, soit environ 60% du C2D. C'est un indicateur qui parle lui-même sur le niveau d'implication de la coopération française dans ce secteur, si tant est qu'il soit communiqué.

D'une manière générale, il convient pour les deux partenaires de se conformer à la lettre et à l'esprit de la Déclaration de Paris du 02 mars 2005. A cet égard, dans la logique de l'alignement de l'aide, il conviendrait de s'intéresser à des domaines qui ont une forte valeur ajoutée sur la population en générale, selon des personnalités camerounaises.. Il s'agirait d'identifier les domaines qui vont marquer les consciences du plus grand nombre, chez les citoyens camerounais.



Par ailleurs, dans son action au Cameroun, la coopération française devrait favoriser la compétitivité de l'économie (par des appuis au secteur privé en vue de la mise en place des infrastructures et l'émergence d'une industrie compétitive) et de l'administration publique. Dans ce sens, les efforts de gouvernance devraient être très orientés sur la mise en place de vrais systèmes d'information qui peuvent permettre d'élaborer des politiques. On observe que dans plusieurs domaines des travaux publics au Cameroun, les décideurs sont dans l'incapacité de dire quel est le potentiel réel dudit domaine, indépendamment de sa nature. Les gens ne savent pas souvent quel est l'état des lieux, apprendre à acquérir les données, avoir de bonnes informations. Par conséquent, la nécessité s'impose de mettre en place des systèmes d'informations efficaces, d'élaborer de bonnes politiques publiques et d'assurer leur mise en œuvre par les administrations publiques. La question de concentration des investissements concerne les deux parties.

### **Dire et assumer des choix communs, jouer sur les symboles**

Se pose à la France des infrastructures symboliques auxquelles on associerait son nom. Une grande partie des acteurs Camerounais s'expriment comme si les priorités du C2D leur avaient été imposées. Il faudrait donc rappeler que les axes de cette coopération relève d'un accord entre les deux parties, sur la base logique des secteurs qui ont été les plus pénalisés par les effets sociaux de la crise économique des années 1980 et 1990. Pour autant, il est possible dans le contexte de cette relation bilatérale que soit discutée l'éventualité d'une œuvre symbolique qui marque la présence de la France, notamment au niveau culturel. C'est ce qui ressort des souhaits des acteurs camerounais. Cela met au jour l'ambivalence qui consiste à dénoncer une « trop forte présence » et à regretter des « absences ». Il ne s'agit pas des mêmes domaines. La France est jugée « omniprésente » lorsque des malentendus pèsent sur la présence des entreprises françaises dans des secteurs qui recouvrent des soupçons d'irrégularités des procédures d'attribution des marchés. Si ces soupçons sont infondés, il faudrait trouver les moyens médiatiques de clarifier ces débats. Lorsqu'ils sont avérés, il faut s'en démarquer et les dénoncer ou au moins s'en démarquer.

Pour ce qui est de « l'absence », elle exprime une sorte de regret de voir les autres partenaires du Cameroun plus visibles que la France. Par exemple, ce sentiment révèle des attentes fortes de la présence française dans le secteur où elle récolte l'adhésion massive de la partie camerounaise : la culture. C'est aussi le domaine où l'intériorisation des schèmes français est la plus assumée voire revendiquée par les acteurs francophones. Dans ce registre, le Centre culturel François Villon de Yaoundé, reste aux yeux des habitants de Yaoundé « le CCF », à savoir le Centre Culturel *Français*. C'est à ce titre là qu'ils se le sont réappropriés car il fait partie intégrante du patrimoine urbain et culturel de plusieurs générations d'habitants de la ville. De fait, les acteurs camerounais de Yaoundé attendent que cet endroit soit plus manifeste de « la grandeur » de la culture française dont ils saluent la qualité et le prestige. Celle-ci est mériterait une œuvre majeure, si l'on suit les différents acteurs camerounais. Ensuite, c'est une question de choix politique collégial, bilatéral et partenarial. Si ce souhait de réalisation symbolique n'est pas possible, il faudrait l'expliquer clairement et éviter des attentes inutiles et des frustrations à venir. Il est fort probable que les acteurs de la coopération française ne se situent pas dans le registre de la « compétition » à laquelle les acteurs camerounais donnent l'impression d'assister mais plutôt dans le registre des cibles précisées dans le Document Cadre de Partenariat.

Dans ce cas, il faut expliquer et assumer définitivement ces choix. Si une fenêtre d'opportunité est envisageable pour cette réalisation, il faudrait en définir les possibilités et effectuer des choix et les concrétiser.

Dans l'ensemble, nos interlocuteurs semblent avoir une assez bonne connaissance du sujet. Toutefois, les « techniciens » (conseiller technique, directeur, etc.) ont démontré une meilleure maîtrise des dossiers de la coopération franco-camerounaise que celle des « politiques » (gouverneur, délégué du gouvernement), par delà le principe de précaution qui sous-tend la démarche de ces derniers.

Les politiques ont parlé peu, mais ont tenu des propos remplis de sous-entendus (« On nous annonce la rupture, nous attendons donc cette rupture »).

Les techniciens ont développé des analyses assez équilibrées ressortant les investissements importants réalisés par la France au Cameroun depuis l'indépendance de ce pays. Toutefois, tous ont relevé les difficultés de la France à rendre visible son action au Cameroun. Ils ont exprimé leurs interrogations quant aux enjeux futurs de la coopération France-Cameroun. Quel avenir compte tenu notamment de l'agressivité de la concurrence (Etats-Unis, puissances émergentes) et du caractère jeune de la population du Cameroun (environ 50% de la population du Cameroun a moins de 25 ans et n'a pas de liens avec la France ; c'est cette tranche de la population qui nourrit des ressentiments particuliers vis-à-vis de Paris pour sa politique d'immigration). Comment la France réussira-t-elle à concilier sa volonté proclamée de rupture et la nécessité vitale pour elle de garder une relation privilégiée avec le Cameroun et les autres pays de sa zone d'influence ? Quelle est la ligne directrice de la politique de coopération de la France ? Quelle est la répartition des attributions entre le MAEE, le Ministère de l'immigration, de l'identité nationale et du développement solidaire, le secrétariat d'Etat chargé de la coopération, le secrétariat général de la présidence de la république, etc. ? Que fait-on, entre le discours du Ministre Brice Hortefeux qui restreint l'immigration et le Rapport Attali qui encourage l'immigration ?

Tous les techniciens ont souhaité des relations plus équilibrées se fondant sur la Déclaration de Paris du 02 mars 2005. A cet égard, ils attendent du Cameroun qu'il assume toute sa partition (définition d'une stratégie de développement, assainissement du climat des affaires, lutte contre la corruption) pour qu'il s'agisse bel et bien d'un partenariat.

Nos interlocuteurs relevant de la partie neutre ont démontré des qualités intellectuelles, une expertise et une expérience avérée. Le propos était entouré de prudence scientifique et de réserve diplomatique. D'une manière générale, leurs propos sont assez proches des analyses de ceux que nous qualifions, dans le cadre du présent travail, de techniciens.

### *II43.2.c La relation politique : changer ensemble*

Au regard des expressions diverses de la perception du positionnement de la France par rapport à la réalité politique camerounaise, car c'est finalement de cela qu'il s'agit sous le vocable de « **relation politique** », deux mots peuvent résumer la situation d'ensemble : présence, influence. Continuer d'une manière ou d'une autre à être présent, espérer continuer à être influent. La présence multiforme de la France dans les divers secteurs de la vie nationale

camerounaise, y compris dans une logique de saupoudrage pour certains secteurs, de discrétion organisée pour d'autres, participe d'une logique de maintien de la barque française dans les eaux camerounaises, en dépit de l'arrivée d'autres protagonistes. Il est d'abord difficile d'isoler véritablement la relation politique des autres relations, notamment économiques, de dissocier absolument le public du privé, de distinguer l'Etat français par exemple du Groupe Bolloré, etc. La collusion des intérêts est manifeste aux yeux de nos interlocuteurs camerounais, exprimant en réalité une histoire de la « Françafrique », difficile à effacer.

De fait, au fur et à mesure où les générations politiques des premières années des indépendances quittent la scène, l'attachement affectif à la France et la sensibilité aux constructions politiques dans lesquelles la France avait été pratiquement le seul (ou principal) ingénieur diminuent d'autant. Or, au-delà des aspects objectifs, ces éléments ont pour une bonne part contribué à donner à certains réseaux leur physionomie, et expliqué ses dérives. La France a eu pendant longtemps la maîtrise des trajectoires des hommes politiques locaux, lui conférant ce faisant pratiquement un rôle d'arbitre du jeu politique national. Cette situation, dont la réalité doit être évaluée, est en tout cas de moins en moins acceptée, et la volonté persistante d'influence de la France est vécue comme injustifiée au regard de son apport réel à la vie socio-économique camerounaise. De l'autre côté, la diplomatie française insiste pour dire qu'elle n'a pas/plus l'influence que les Africains lui prêtent.

Les nouvelles élites sont disputées entre la France qui attribue des distinctions symboliques diverses dans le registre de la reconnaissance qui serait attendue par les Camerounais d'une part, puis l'Amérique du Nord, le Royaume-Uni, la Chine et l'ensemble des partenaires d'autre part. L'engouement culturel pour le Chinois, avec l'installation d'un Institut Confucius au Cameroun, n'est pas à négliger. Certes, comme le dit un diplomate appartenant à un pays de l'Union européenne en poste à Yaoundé, le Cameroun apparaît comme une « propriété » de la France. La France conserve néanmoins une coopération d'influence, laquelle combine plusieurs registres : influence politique, accompagnement du processus de sélection des nouvelles élites politiques (Anciens de l'ENA), implication dans la Haute Administration auprès de laquelle l'on affecte des assistants techniques. L'opposition politique et une partie de la société civile perçoivent évidemment la France comme « l'empêcheur de démocratiser en rond », puisqu'elle est le soutien formel des politiques en place. N'est-il pas significatif que ce soit à France 24 en France et non au Cameroun que le président Biya ait donné le coup d'envoi de sujets sur lesquels l'opinion camerounaise l'attendait ?

## ***II-5 Variations sur le même thème : l'implication de quelques variables***

### **Le profil est-il susceptible de déterminer les perceptions de la coopération française ?**

Comme annoncé lors des séances de restitution, les informations générales et spécifiques recueillies auprès des populations interviewées sont variables selon la position occupée (niveau 1), le cursus et l'expertise particulière sur le domaine d'activité. Une lecture différentielle riche

en informations techniques et en nuances a permis de relever que la ville de résidence et de travail ont parfois apporté un éclairage nouveau et original, selon la proximité avec le centre de décision (Yaoundé et Douala pour les informations économiques et techniques au sens large), avec le secteur d'activité ou les dossiers techniques touchant aux thèmes abordés.

Sur ce point, l'on a noté une certaine réserve et une méconnaissance relative sur certains aspects abordés chez les interviewés de Bamenda, Bafoussam et Garoua. Cette « *déconnexion* » est plus visible chez les coopérants français (crise d'identité exprimée les coopérants français et mauvaise circulation de l'information entre le SCAC et les coopérants français, faible intérêt pour les sources d'information fournies par les médias locaux), que les chez Camerounais, qui ont fait montre d'une connaissance générale exhaustive des questions abordées.

En effet, si l'ancienneté au Cameroun a laissé transparaître chez certains « vétérans » de la coopération, une connaissance étendue du contexte politique et économique, cette connaissance renforce surtout les ressentiments et préjugés chez les coopérants français, qui arguent du fait que le Cameroun manque d'engagement pour assumer ses responsabilités d'Etat souverain dans le relation partenariale avec la France.

Les itinéraires biographiques de proximité tissés lors des séjours passés en France et la génération des personnes concernées sont à ce niveau intéressants, en ce sens que ces deux variables sont des lignes de force cristallisant les critiques acerbes qui sont faites par les Camerounais à l'encontre de la coopération française et de la France. Ceux qui ont étudié en France laissent le plus fermement exploser leur amertume envers la France. Caractéristique rémanente chez les interviewés de moins de quarante ans, qui contrairement à leurs aînés, ont appris à découvrir des horizons affectifs et professionnels nouveaux et plus prometteurs, en Europe, en Amérique, voire en Asie. Les profils et les itinéraires francophones et francophiles désormais éclatés, tendent à disparaître ou à perdre de leur originalité, du fait d'une politique d'immigration aussi rigide qu'incompréhensible, semblent ainsi être dans le long terme, la base de délitement structurel de la coopération et de la relation partenariale Cameroun/ France. Le profil et l'identité francophones ne sont donc plus un paramètre structurant de la fécondité de la coopération française au Cameroun.

## **II-5. 1. L'influence de la variable « générationnelle »**

Chez les Camerounais comme chez les Français, la proportion des moins de 40 ans est plus faible que celle des 41 à 50 ans, ou celle des 51 ans et plus. Elle est à peu près de 1/5<sup>e</sup> chez les Camerounais, et de 1/3 chez les Français. Cette donnée est importante. Elle signifie d'abord que les avis des Camerounais, dans l'ensemble, sont fournis pour l'essentiel par des acteurs et décideurs relativement expérimentés et ayant déjà un certain parcours, sans être des nostalgiques, puisque les plus de 50 ans représentent les 2/5<sup>e</sup>. La plupart des acteurs et décideurs n'ont pas vécu véritablement le système colonial, ou du moins la présence « coloniale » française au Cameroun, mais plutôt la transition du temps colonial au temps de la souveraineté, et même, pour les 3/5<sup>e</sup> des personnes interrogées, la fin de la période de présence « visible » de la France dans

maintes administrations. Ces éléments ont des conséquences psychologiques importantes, en termes d'attachement important ou relatif à la France chez les personnes interrogées.

La perception globale de la France auprès du public camerounais, au-delà des nuances d'un acteur à l'autre, ou d'une thématique à l'autre, est la même quelle que soit la tranche d'âge : paternalisme, néocolonialisme, mépris ou ignorance de l'expertise et des compétences camerounaises ; ensuite exigence d'une réorientation radicale de la coopération française, parasitée par la question de l'immigration, pour prendre en compte les besoins réels du peuple ; enfin appel à une définition commune de l'avenir de la coopération, vers davantage de partenariat. Chez les cadres jeunes, quadragénaires et plus âgés, l'image de la France est ainsi d'une remarquable stabilité dans la négativité, expression d'un scepticisme quant à la capacité de la France de se sortir de l'usure du temps et des limites du discours de la proximité historique. Chez tous, avec des nuances de tempérament et de style, s'exprime soit une lassitude ou une exaspération, soit un agacement, voire quelquefois de la révolte.

Du côté français, la variable de l'âge doit être associée à celle de la durée au Cameroun ou du parcours « africain » de la personne interrogée. Chez les jeunes assistants techniques, dont la plupart ne dépassent pas 50 ans, et dont beaucoup ont moins de 40 ans, tout comme chez les « vieux routiers » de l'Afrique et du Cameroun, dans le privé ou à l'AFD, l'on note un sentiment de nécessité de maintenir la coopération en améliorant ses méthodes. Tous pensent que la relation franco-camerounaise est « spécifique ». Les plus âgés, tout en incitant au pragmatisme, à l'humilité, sont très critiques vis-à-vis du Cameroun, de ses autorités, de son administration, et tendent à rejeter toute critique vis-à-vis de la France ou trouver aux « manquements » français des justificatifs. Les Français de moins de 50 ans interrogés ont tous le sentiment, d'une fin d'époque qui se profile sans que cela soit dit explicitement. C'est dans le public français que l'on a clairement ressenti une « querelle » fonctionnelle et générationnelle sur l'avenir de la coopération en tant qu'outil de déploiement international de la France, au moyen de l'assistance technique. Les agents de l'AFD auraient tendance à trouver certains assistants techniques « nostalgiques » d'une époque révolue. Les plus jeunes assistants techniques critiquent durement le paternalisme français, stigmatisent la crise identitaire de la coopération française, exigent un respect de l'expertise camerounaise et une meilleure connaissance « anthropologique » du Cameroun en général, de l'administration camerounaise en particulier. Il y a là, un élément de différence nettement perceptible entre générations au sein du groupe français.

## **II-5. 2. La variable géographique**

### ***II.-4.2.1 Bamenda : loin des yeux, près du cœur de l'ambivalence***

#### **Un bref rappel historique de la dissidence à Bamenda**

Bamenda s'inscrit dans une histoire qui est en même temps distanciée et conflictuelle avec la France. Chef-lieu de la province anglophone du Nord-Ouest, elle est aussi le fief où le parti de l'opposition la plus radicale a vu le jour en 1990, à travers le Social Democratic Front (SDF). De fait, indépendamment de tout conflit direct avec la France, Bamenda et le Nord-Ouest

sont culturellement éloignés de l'influence française ; au même titre que l'autre province anglophone, le Sud-Ouest dont le chef-lieu est Buéa.

Lorsque le Cameroun francophone accède à l'indépendance, en 1960, il n'est pas accompagné tout de suite par l'indépendance de la zone anglophone. A l'occasion du Référendum du 11 février 1961, les Camerounais sont appelés à se prononcer sur l'avenir du Cameroun anglophone et la réunification des deux parties du pays. Une partie du Cameroun occidental (Southern Cameroon) opte pour son rattachement au Cameroun, l'autre (le Northern Cameroon) choisit d'être liée au Nigeria : le Cameroun est réunifié. Bamenda comme l'ensemble des deux parties anglophones actuelles devient donc une ville de la République fédérale du Cameroun en 1961 et le Cameroun dit « occidental » accède à l'indépendance, à l'instar du Cameroun francophone dit « oriental ».

Le président Ahmadou Ahidjo gère cette situation dans la dynamique de l'équilibre ethno-régional du Cameroun dont l'axe francophones-anglophones est un fondement (Voir Annexe 1). Le poste de Vice-président du Cameroun sera ainsi dévolu à une personnalité anglophone, M. John Ngu Foncha, ancien leader du Kamerun National Democratic Party. Devenu en 1959 Premier ministre du Cameroun anglophone, il cumule donc les responsabilités de Vice-président du Cameroun et Premier Ministre de l'Etat fédéré du Cameroun occidental jusqu'en 1965. Pour s'être prononcé en faveur de la réunification de 1961, John Ngu Foncha sera, avec d'autres leaders anglophones, un rempart contre la dissidence qui gît toujours dans certains milieux anglophones soucieux de plus d'autonomie, voire de scission.

Ces leaders cooptés par M. Ahmadou Ahidjo seront aussi des relais d'un équilibre fragile entre les deux anciennes parties du pays. En 1970, M. John Ngu Foncha quitte le poste de Vice-président. Le 20 mai 1972, la République Fédérale du Cameroun devient la République Unie du Cameroun, à travers un processus qui s'est appelé « l'unification ». Le poste de Vice-président est donc supprimé et la volonté de donner des gages aux anglophones est traduite autrement. Le président de l'Assemblée nationale, la deuxième personnalité du régime, est attribué à M. Salomon Tandem Muna. A la faveur de la libéralisation de la vie politique la majorité des leaders historiques anglophones se dissocient du parti unifié.

La compétition politique pluraliste ouverte à cette occasion élargit la césure. Le Nord-Ouest se montera plus souvent que le Sud-Ouest acquise à la cause de l'opposition. Les litiges, tensions et conflits de l'élection présidentielle de 1992 finiront par entraîner une rancœur contre la France à laquelle il est reproché d'avoir soutenu le candidat Paul Biya. La controverse sur le résultat de cette élection accentuera cette tension puisque les partisans de M. John Fru Ndi soutiendront que sans le soutien de la France, c'est M. John Fru Ndi qui aurait été déclaré vainqueur de cette présidentielle.

De cette période à nos jours, la France et les francophones camerounais représentent pour certains leaders radicaux anglophones du Nord-Ouest et leurs partisans, des adversaires voire des ennemis.

C'est dans ce contexte que nous avons choisi Bamenda comme un des sites de notre enquête.

De la coopération française, une haute autorité du département de la Mezam dit : « *On est en plein désert et on veut chercher un arbre aux feuilles vertes* ».

### **Un contentieux politique et moral**

L'opposition politique au régime et l'hostilité à l'égard de la France constituent deux faces de la même médaille aux yeux de la majorité des interlocuteurs à Bamenda. Le régime camerounais et la France sont dans le même panier et les personnes rencontrées ici ne semblent pas disposées à saisir les « subtilités de la coopération ». Selon une autorité administrative, il n'est même pas sûr que la coopération française soit bien accueillie ici, en l'état actuel du contentieux psychologique et en l'absence d'une stratégie de charme savamment menée au préalable.

Ce qui importe ici, c'est que « Biya parte », et que « la France laisse le jeu politique camerounais se dérouler normalement ».

« La France n'est pas du tout présente ici »

La France, dans l'opinion locale, est intéressée, dans sa coopération, par l'exploitation des ressources naturelles. Or, le Nord-Ouest n'en est pas pourvu. La France n'y est donc pas. Alors qu'elle pourrait y investir dans le tourisme et les services.

D'un autre côté, est mise en avant la mentalité de casseurs des ressortissants du coin, ce qui justifierait une certaine frilosité de la France à y investir.

### **Tentative limitée de « pénétration » culturelle**

La présence culturelle est l'œuvre de l'Alliance franco-camerounaise, installée en 1997 et dirigée depuis 2007 par un Camerounais. Au départ, l'Alliance s'est heurtée à une hostilité et à une réticence nettes. « Encore la France » ! dit-on. De plus, on pense que « partout où la France est passée, ce sont les problèmes ». Le public anglophone oscille entre la nécessité d'accéder au français dans un pays officiellement bilingue d'une part, et la réticence historique à servir la francophonie et les intérêts français, d'autre part.

Il y a aujourd'hui une « acceptation » de l'Alliance, même si l'on rapporte que M. Fru Ndi, ayant visité sa bibliothèque, l'a critiquée et exigé une vraie bibliothèque bien équipée. L'Alliance ne sert pas seulement à la diffusion de la culture française, mais aide les anglophones à s'intégrer au Cameroun. De plus, les ingénieurs politiques et nationalistes locaux ont compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer de l'Alliance. Du reste, l'actuel président de la SCAPO (Southern Cameroon People's Organisation) est un ancien responsable de l'Alliance, Kevin Ngwanga Gumne. C'est d'ailleurs dans l'enceinte de l'Alliance, par l'entremise du responsable de l'Alliance, que nous avons rencontré les responsables sécessionnistes.

Il nous a été rappelé, par exemple, que RFI n'est pas du tout captée ici ; les chaînes de télévision françaises sont boudées, même dans les hôtels. (Scène vécue à Ayaba Hotel lors de la diffusion du match France – Colombie dans le hall de l'hôtel).

Selon nos interlocuteurs, la France doit s'intéresser beaucoup plus à la zone anglophone. Certes, elle a construit des marchés à Kumbo, à Bamenda, équipé la caserne des Sapeurs

Pompiers de Bamenda. Mais elle devrait aider le Cameroun à faire son unité, en s'intéressant à la partie anglophone.

Les sécessionnistes estiment que c'est la France qui empêche le Southern Cameroon d'accéder à sa souveraineté internationale que certains ici réclament. Ils en attendent une aide à leur autodétermination, surtout aux mouvements non violents, dans une logique de prévention des conflits et de construction de la paix. Ils demandent un traitement semblable à celui du Québec, leur admission à la francophonie en tant qu'observateur. Pour les sécessionnistes, l'apprentissage du français est un élément de leur stratégie.

### **Quelques exigences particulières à Bamenda : un besoin de France ou d'une autre France ?**

La diaspora anglophone en France est présentée comme brimée. Elle serait empêchée de manifester, contrairement à la latitude de manifestations dont elle bénéficierait ailleurs. .

Le soutien de la France apporté au Cameroun dans l'affaire de Bakassi (formation de soldats, fourniture d'appareils hors – bords) est mis en valeur. Pour autant, les autorités locales pensent qu'il s'est agi d'un appui intéressé, la compagnie Total exploitant du côté « nigérian » (zone revenue au Cameroun) le pétrole. Ce soutien a considérablement « affaibli » le Cameroun vis-à-vis de la France, selon un haut responsable camerounais proche des dossiers de sécurité dans la région. Il indique :

La France est créditée d'avoir équipée la Sureté. Nationale entre 1998-2002 de véhicules même si cet interlocuteur note qu'il s'agit de « véhicules expérimentaux, inadaptés à la géographie car ces véhicules ne fonctionnent que sur terrain plat ». Les critiques ici mettent en lumière l'idée d'un monopole insistant de la part de la France : « Le Cameroun voulait s'approvisionner au Brésil, mais il y a eu un blocage créé par la France ».

La France a aidé à la réforme de l'Armée en 2001, mais la stratégie de passer d'une armée de métier à une armée de développement, impulsée par la France, ne serait pas effective. Sur le plan de la sécurité, Israël a pris le pas sur la France, avec le BIR. Avec la lutte contre le grand banditisme, Israël serait davantage en phase avec les préoccupations actuelles du Cameroun.

Le ressentiment vis-à-vis de la France est tenace dans le Nord Ouest. Pendant les émeutes de Février 2008, l'on a saccagé les kiosques du PMUC. Pour les populations de Bamenda, « les français viennent escroquer les camerounais avec leur truc ».

Le message qui peut être retraduit est le suivant : « il faut que la France communique en direction des zones anglophones, en sachant que si la France est francophone, le Cameroun lui est bilingue ». En outre, il existe une demande d'accorder des facilités aux anglophones qui veulent aller étudier en France.

Pour ce qui est du « C2D », personne n'y est sensibilisé ici.

L'appui à la gouvernance de la part de la France est sujet à caution.

« La France se contente de constater, de faire un rapport au Cameroun, lequel prendra les dispositions voulues »... Cela est perçu comme une logique de responsabilisation du Cameroun, qui est peut-être à encourager, mais ne manque pas d'équivoque.

### ***II.-5.2.2 Garoua : vaincre l'isolement***



Autant du côté de Bamenda les acteurs revendiquent leur spécificité géo-politique et culturelle, autant à Garoua, leurs homologues en appellent à la solidarité politique, économique et culturelle des autorités françaises et camerounaises. Chef-lieu de la province du Nord, lorsque celle-ci représentait tout le septentrion, par la volonté et l'action de l'ancien président de la république et ressortissant de Garoua, la province du Nord actuelle n'est plus qu'une des trois provinces du grand Nord.

Après avoir bénéficié de cette volonté politique de M. Ahmadou Ahidjo, et de la couverture administrative, éducative et sanitaire progressivement mise en place par l'ancien président du Cameroun, Garoua souffre de deux phénomènes relativement indépendants.

Le premier point dont se plaignent les autorités camerounaises et françaises rencontrées à Garoua est objectif. il est lié simultanément à la crise économique camerounaise et donc à la baisse généralisée du niveau de vie des populations dans cette partie du pays qui a toujours souffert de conditions écologiques défavorable et d'un déficit d'intégration socio-économique et éducatif séculaire.

Le second phénomène est plus subjectif. Il tire son origine de la fin de la discrimination positive dont était bénéficiaire toute la partie septentrionale du Cameroun et que l'ensemble du pays acceptait du fait du déclassement historique de cette région par rapport au reste du pays. Le redécoupage administratif a fait passer Garoua de capitale du grand Nord à celle de chef-lieu d'une des trois provinces. Concomitamment, la baisse générale des investissements publics au Cameroun donne aux habitants de Garoua l'impression d'être doublement délaissés. Pour une ville dotée d'infrastructures administratives et politiques d'une part et d'infrastructures publiques (routes par exemple) d'autre part largement au-dessus de la moyenne des villes camerounaises de la même taille et du même registre<sup>13</sup> (chef-lieu de province), cela ressemble à un paradoxe.

L'ambivalence de Garoua tient du fait que tout le grand Nord représentait déjà une zone de vulnérabilité écologique, sanitaire, éducative, agricole, etc...

Le ressentiment des acteurs de Garoua révèle donc simultanément cette fragilité ancienne du grand Nord et la « banalisation » politique et administrative de cette ville.

La raréfaction des coopérants français et l'impact de ce retrait sur le plan éducatif et sanitaire (moins d'enseignants dans les écoles françaises dans tout le grand Nord, moins de médecins dans les formations sanitaires de la même région), est vécu avec une sensibilité hypertrophiée en ce qu'elle combine des symboles de déclassement politique et des réalités socio-économiques défavorables que Garoua partage avec l'Adamaoua et l'Extrême-Nord. Les témoignages recueillis à Garoua autant du côté français que camerounais, résument la situation d'une ville concomitamment en avance sur certains de ces besoins (infrastructures publiques) et en retard sur la majorité des attentes matérielles de ses habitants. Le déficit de maintenance des ouvrages publics est donc plus visible qu'ailleurs du fait même de l'existence desdits ouvrages.

---

<sup>13</sup> Exceptés Yaoundé et Douala, aucun chef-lieu des sept autres provinces ne compte la proportion de routes bitumées de Garoua, ni au ratio par habitant, ni ramené à la superficie.

Dans le même temps, les atouts<sup>14</sup> anciens ou récents de cette ville qui sont maintenus à niveau ne semblent pas ressortir des récits des acteurs que nous avons interrogés. Ici sont exprimés des besoins légitimes et rationnels, d'autant que sont énoncés en filigrane des vestiges d'une exceptionnalité contrariée.

Une convergence générale de tous les acteurs rejoint néanmoins une réalité tout à fait vérifiable : l'isolement relatif du grand Nord vis-à-vis du reste du pays et notamment de son centre directeur Yaoundé. Cet isolement est lié notamment aux problèmes de transport et d'infrastructures entre cette partie du Cameroun et le reste du pays. Le transport aérien est soumis à des aléas de toutes sortes, la voie ferrée (Yaoundé-N'Gaoundéré) est sommaire et les routes proposent un détour peu commode par l'Est du pays.

### ***II.-5.2.3 Le pôle Yaoundé-Douala : une concentration du pouvoir partenarial***

Comme nous l'avons noté dans la première partie de ce travail, les acteurs et décideurs de ces deux villes représentent la forme la plus concentrée de la coopération française dans le pays. Si elles se distinguent dans leurs fonctions, autant du côté camerounais que du côté français, elles n'en détiennent pas moins l'essentiel d'une information différentielle concernant la coopération française. Relativement disparate, la perception de la coopération française est néanmoins plus précise chez les autorités camerounaises, sises à Yaoundé et encore davantage chez celles qui traitent directement les dossiers. Du côté français, les acteurs économiques de Douala sont au fait des procédures et des mécanismes des implications économiques de la France. Les difficultés auxquelles sont confrontés les opérateurs économiques (douanes, fiscalité et procédures administratives) attisent aussi l'acuité de la connaissance d'avec les réalités du pays ; étant entendu que les mêmes travers pénalisent aussi les opérateurs économiques camerounais. En revanche, la distinction entre Français et Camerounais est plus nette à Yaoundé où les autorités camerounaises ont une meilleure connaissance de la diversité des champs de la coopération dont le Cameroun est le partenaire. L'effet de secteur et la réduction des séjours des fonctionnaires français expatriés concourent à l'hyper spécialisation de leurs connaissances du terrain.

Si du point de vue politique, il est possible de rappeler que « Yaoundé compose et Douala s'oppose », les récriminations camerounaises sont similaires vis-à-vis de la France. Les espoirs que celle-ci soit plus visible sont identiques. Les aménagements et travaux routiers dans ces deux villes sont susceptibles de répondre partiellement à ce vœu des Camerounais. Il s'agira alors pour la coopération française de ne pas manquer l'étape sensible de la communication. Dans le même temps, il ne serait pas vain de penser à « décentraliser » cette visibilité de la relation partenariale qui anime le pôle Yaoundé-Douala, au détriment du reste et de la majorité du pays.

---

<sup>14</sup> Deux acteurs et deux institutions font exception et récoltent une quasi unanimité vis-à-vis de leur rôle et de leur action. Du côté camerounais, il s'agit du lycée classique et de son proviseur ; du côté français, il s'agit de l'Alliance franco-camerounaise et de son directeur.

## ***II-6. Une sorte de diagnostic***

Au fond, les Camerounais attendent que reste protégé un territoire symbolique de leur relation avec la France, zone symbolique qui leur serait propre et qui mettrait à distance respectable les autres partenaires. Ceci peut paraître paradoxal mais confirme un lien fort, complexe et ambivalent qui porte autant les stigmates de l'histoire qu'il appelle les privilèges d'un héritage commun. L'exigence réciproque que génère cette relation qui est aussi une « liaison » est, en tous les points, exceptionnelle.

Pour utiliser une image, les Camerounais n'attendent pas que les Français se mettent au chinois ou deviennent Japonais. Ils attendent que la France soit, au Cameroun, le « capitaine » de l'équipe des partenaires, là où la France est portée par un souci de « respect » qui appelle une certaine discrétion afin d'éviter la critique du paternalisme.

De fait, la relation partenariale se retrouve quelque peu coincée entre ce qu'il faut appeler des bonnes intentions. Pour changer, il faut comprendre les formes et le fond des malentendus.

La France au Cameroun voudrait voir davantage le Cameroun dans l'énonciation et la mise en œuvre de ses propres priorités, vis-à-vis de ses partenaires en général et de la partie française en particulier. En d'autres termes, elle voudrait que le Cameroun soit « l'entraîneur » dynamique de l'équipe des partenaires. Or, le Cameroun joue aussi sur un registre qui alterne, symboliquement, le jeu de l'entraîneur attentif et discret d'une compétition dont il tire les bénéfices et celui du spectateur qui compte les points. A ce compte, le Cameroun aimerait de toute évidence une France au centre du jeu, entreprenante, visible, offensive, créative, présente dans tous les secteurs, telle un métronome (économique) doublé d'un orfèvre (culturel). Entre le poumon et le cœur des vœux de la partie camerounaise, la coopération française voudrait que son partenaire montre que son investissement dans cette nouvelle compétition sur le sol camerounais (mondialisation, diversification des partenariats, multilatéralisation des flux économiques) n'a pas de sens que si le Cameroun en est le principal acteur et bénéficiaire. On ne peut pas être le spectateur de son propre développement, pourrait-on résumer l'attente de la partie française. Ce dialogue entre le « capitaine » attendu qui veut être un acteur décomplexé (c'est-à-dire un acteur comme un autre) et un « entraîneur » souhaité qui désire une relation respectueuse et privilégiée ne résume pas seulement des malentendus. Il exprime aussi un potentiel commun dont la richesse est un peu masquée par les récriminations réciproques.

## **Pour conclure : faire et faire savoir**

Du côté camerounais, les discours sévères sur la coopération française ne sont pas pires que les attentes affirmées vis-à-vis de la partie camerounaise. Nos interlocuteurs se demandent quelles sont les orientations aux sommets de l'Etat pour co-opérer avec la France et les autres. Un échange où les informations à partager ne sont pas les mêmes génère tous les malentendus. La volonté des deux côtés semble assez nette : il faut changer. Pour reprendre un slogan, il faut d'abord « comprendre pour agir ».

A un très modeste niveau, cette étude suggère aussi une réflexion, une ré-union, pensée dans sa complexité, ses contradictions et aussi ses espoirs.

Ce qui paraît surprenant, du côté camerounais, c'est le calme des récriminations vis-à-vis de la France et la profondeur de la déception vis-à-vis de ce que la majorité de ceux qui ont séjourné en France considèrent comme des « alter ego ». Citons cette dame de 38 ans, ancienne étudiante à Lille, opératrice économique à Yaoundé qui semble bien résumer un certain sentiment : *« je reste intimement convaincue que la France reste notre partenaire privilégié pour avancer, pour construire. Je me dis qu'ensemble on peut restructurer pour repartir sur de bonnes bases (...) Que l'Ambassadeur et le Président réorganisent tout ça. Les autres sont des sous-traitants. Je sais où la France nous a déjà amenés. Pour les autres, je ne sais pas. Les Français ont profité mais ils nous tirent quand même. »*

Une autorité camerounaise, très critique par ailleurs, affirme : « Que les Africains le veuillent ou pas, il y a une part de la France en eux (...) C'est aujourd'hui un ennemi intime ».

Du côté français, la majorité des acteurs sont au Cameroun pour des durées limitées et des activités précises. La majorité se conforme à ces impératifs et appréhende les réalités camerounaises de manière sectorielle ou partielle. La plupart de nos interlocuteurs français ne lisent pas les journaux camerounais, faute de temps arguent-ils. Faute d'intérêt aussi ? Par ailleurs, ils sont très peu informés de ce que les autres acteurs mènent comme activités, de ce que le France conduit comme projets en leur nom en quelque sorte. Peu de lieux sont prévus pour donner la parole aux citoyens des deux côtés pour peser sur cette relation. Que ce soit le parlement français ou d'autres sphères de transactions démocratiques institutionnelles, le manque est évident. Du côté camerounais, la situation stigmatisée semble pire puisqu'ils se demandent quelles sont les orientations aux sommets de l'Etat pour co-opérer avec la France et les autres.

De manière plus générale, la dissonance semble profonde. Elle ignore, d'un côté comme de l'autre, les faits, les efforts et les investissements dès lors qu'ils ne sont pas entendus par celles et ceux à qui ils doivent bénéficier. Ces discordances se doublent d'une mésalliance plus globale liée à la crise de la majorité de la population africaine et camerounaise en l'occurrence : la jeunesse. C'est elle qui est confrontée à la double impasse de la vacuité de son insertion, sa place et aux messages d'inhospitalité qu'elle perçoit de la régulation des flux migratoires en France. Plus loin encore, il est possible de voir sommairement dans les « deux opinions », en Afrique et en France, un déficit de confiance. Un article du *Monde* a bien synthétisé ce phénomène.

« Comme deux vieilles connaissances fatiguées l'une de l'autre, l'Afrique et la France ne se comprennent plus. Non seulement Paris perd sur le continent noir, mais son image se dégrade. Objet de débat depuis quelques années, cette réalité est désormais officiellement reconnue et

préoccupe le sommet de l'Etat. Multiforme, le constat est dressé dans un ensemble de télégrammes rédigés à la demande du Quai d'Orsay à l'automne 2007 par 42 Ambassadeurs de France en poste en Afrique (...). « L'image de la France oscille entre attirance et répulsion (...). « La France n'est plus la référence unique ni même primordiale en Afrique (...) ajoute un diplomate qui a participé à ce travail. <sup>15</sup>»

Sur ce terrain, les intellectuels camerounais, ceux de la diaspora comme ceux de Douala et Yaoundé ont écrit et insisté sur ce type d'analyse, notamment à l'occasion du discours du président Sarkozy à Dakar et du candidat qu'il était lors de son séjour à Cotonou. La colère se situe aussi au niveau de la non-reconnaissance en France des changements opérés dans les sociétés africaines dans la mondialisation. « *Les progrès accomplis par l'Afrique sont importants et largement sous-estimés par l'opinion et les observateurs* » estime le document élaboré par les diplomates français en vue de « remédier à l'effet désastreux produit par le discours de Nicolas Sarkozy à Dakar <sup>16</sup>».

## **Pour un nouveau départ : communiquer ensemble, construire ensemble**

L'idée même de ce travail, la promptitude de la participation de nos différents interlocuteurs et la richesse des témoignages constituent le signe d'une volonté commune d'amorcer un virage serein de la relation entre le Cameroun et la France.

La richesse de cette relation est proportionnelle aux attentes qu'elle génère. Il est donc possible aussi d'inverser la perspective et d'envisager une trame commune qui scelle un nouveau départ, une nouvelle union forte de la conviction que le potentiel de cette relation privilégiée mérite d'être capitalisé. Chaque partie a énoncé ses critiques mais aussi ses attentes. D'un côté, les Camerounais attendent une France unique, forte et visible qui ne puisse souffrir de comparaison avec les autres partenaires, pour des raisons historiques. Un peu comme si la France porte aussi une partie du patrimoine historique du Cameroun qu'il ne faut pas diluer dans une diversification anémique des partenariats. De l'autre côté, la France souhaite aussi un Cameroun plus actif, plus entreprenant et plus « concerné » par son propre « développement ».

Les moyens de cette conciliation partenariale portent en partie sur la reconnaissance des acquis et des changements effectués de part et d'autre. Dans cette optique, il est nécessaire de dire ensemble et au plus grand nombre les choix communs, les objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Organiser des conférences de presse ensemble. Il s'agit d'impliquer des représentants des deux parties pour faire œuvre pédagogique à chaque réalisation.

Publier ensemble des communiqués de presse relatifs aux événements concernant les événements concernant les fruits de la relation partenariale (projets, produits réalisés, etc.).

<sup>15</sup> Bernard (Philippe), « Diplomatie : L'image très dégradée de la France en Afrique », *Le Monde* du 26 avril 2008.

<sup>16</sup> Idem.

Organiser des événements médiatisés et décomplexés. Par exemple une « semaine culturelle franco-camerounaise » à Yaoundé, Douala, Bamenda et Garoua avec des créations culturelles des deux pays : cinéma, littérature, musique, gastronomie, sport.

Inviter des acteurs qui incarnent cette richesse culturelle mixte dans les domaines précités parmi les artistes franco-camerounais vivant en France dans le cadre de cette « semaine culturelle » accompagnée de conférences sur les différentes composantes de l'appui de la France au Cameroun. Autrement dit, joindre l'utile (la pédagogie du nouveau départ) à l'agréable (mettre en scène la richesse personnalisée du lien historique des deux pays).

Au-delà de « la semaine franco-camerounaise », organiser des Conférences ouvertes au grand public sur des thématiques qui concernent les deux pays et impliquer les vecteurs médiatiques les plus porteurs (presse écrite privée et publique, télévisions privées et publique, radios privées et publique).

A travers l'implication des nombreux Camerounais vivant ou ayant vécu en France, remettre en évidence le slogan « France terre d'accueil ».

Il s'agit de s'inscrire dans la dynamique d'une nouvelle alliance qui montre le souci d'impliquer les sphères les plus larges de la société camerounaise, tout en maintenant une relation politique équilibrée avec les autorités camerounaises. Ceci constitue un challenge qui est loin d'être insurmontable. C'est la logique actuelle des deux parties et il est nécessaire de mettre en évidence, de matérialiser cette volonté sans laquelle cette étude n'aurait pas eu lieu. La richesse de cette relation ancienne, porteuse d'un potentiel exceptionnel, mérite que l'on dépasse ses contradictions pour laisser vivre et éclore l'avenir. Il se fonde sur le développement économique, social et culturel du Cameroun. C'est aussi le but et le *sens* de ce nouveau départ que les deux parties appellent de leurs vœux.

## **ANNEXES**

## **ANNEXE 1**

### **Le Cameroun depuis 25 ans : croissance, récession, incertitudes et « stabilité » politique**

Le jeudi 4 novembre 1982, à la fin d'une journée ordinaire et dans un climat politique parfaitement calme, la radio nationale interrompt ses programmes pour un message du chef de l'Etat. Le président Amadou Ahidjo, premier président du Cameroun depuis l'indépendance prononcée le 1<sup>er</sup> janvier 1960, qui conduisait –les destinées du pays depuis 1958, annonce sa démission. Dans une courte allocution, le chef de l'Etat déclare que sa succession sera assurée par M. Paul Biya, Premier ministre, en application de la Constitution. Le 6 novembre 1982, M. Paul Biya prête serment au Palais de l'Assemblée nationale, devant le président de la Cour Suprême, celui de ladite Assemblée et la représentation nationale. Il devient ainsi le deuxième président de la République Unie du Cameroun. Celle-ci sera transformée en « République du Cameroun » en 1984.

A cette date, le nouveau et l'ancien président occupent des positions stratégiques qui vont très vite donner lieu à des tensions. Amadou Ahidjo a en effet gardé la fonction de président national du parti unique de l'époque, l'Union nationale camerounaise (UNC) qui décide, en principe, des orientations politiques du gouvernement.—La presse parlera pendant cette période de « bicéphalisme politique ». La première « crise de succession » intervient en août 1983 avec une tentative de coup d'Etat attribuée à des proches de l'ancien chef d'Etat. La France essaiera de pacifier la succession entre les deux hommes et de montrer, par cette implication, l'attachement qu'elle porte au Cameroun, à sa stabilité et sa place dans les relations franco-africaines. C'est dans ce contexte qu'intervient la visite du Président français au Cameroun, les 20 et 21 juin 1983. Prônant « la paix en Afrique » et « moins d'égoïsme » dans les relations Nord-Sud- François Mitterrand, dans ses discours au Cameroun, joua sur les symboles et sur le respect des deux hommes. Après avoir été reçu à Yaoundé par le chef de l'Etat, le président Français se rendit à Garoua dans le Nord du Cameroun où s'était retiré Amadou Ahidjo qui le reçut à son tour. D'un point de vue symbolique, François Mitterrand mit à profit la victoire très médiatisée du tennisman Yannick Noah quelques jours plus tôt (le 5 juin) au tournoi de Roland Garos: le tennisman fit partie de la suite du président français pendant cette visite officielle, incarnant ainsi par sa double appartenance franco-camerounaise, une victoire et une reconnaissance binationale.

Le climat entre le Président Paul Biya et son prédécesseur Amadou Ahidjo ne se détendit pas pour autant. Les élections législatives intervenues quelques mois plus tôt et le remaniement ministériel décidé par le chef de l'Etat quelques semaines avant la visite de son homologue français concourent à renforcer l'autonomie du président vis-à-vis du chef du parti unique. Paul Biya introduisit la nouveauté des listes concurrentes au sein du parti pour ces élections et tint compte des résultats et du climat général pour remanier le gouvernement. Les remous d'août 1983 et, surtout, la tentative de coup d'Etat du 6 avril 1984 mirent au jour les dissensions entre les deux hommes et la fin du bicéphalisme au profit du nouveau chef de l'Etat. Au-delà des problèmes personnels, la succession « *aux sommets* » de l'Etat a surtout révélé aux « sommets de l'Etat », la continuité politique du régime issu de « l'hégémonie bureaucratique » et l'avancement relatif, mais réel du processus d'institutionnalisation au Cameroun : celui qui permet aux institutions de survivre aux personnes, y compris celles qui ont participé à leur construction. Le



président Biya sort vainqueur de cette première grande épreuve politique à travers laquelle l'armée et la majorité des élites qui fondent la base des institutions firent bloc autour de lui, notamment après les frayeurs du 6 avril.

En mars 1985, M. Paul Biya met fin à l'Union nationale camerounaise fondée par M. Ahidjo et crée le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) dont il prend la direction au Congrès de Bamenda, le chef-lieu de la province anglophone du Nord-Ouest. Cette étape marque l'entrée dans l'ère dite du « Renouveau », slogan qui vise à distinguer le leadership du chef de l'Etat vis-à-vis de l'époque précédente et symbolise le fait qu'il est indiscutablement, à cette date, « le seul maître à bord ».

Dans le même temps, l'économie camerounaise connaît l'entrée dans une période de récession qui va déterminer, en partie, les difficultés du pays tout au long des années 1990.

### **L'économie camerounaise : du « miracle » à « l'espoir évanoui »**

De la deuxième moitié des années 1970 au milieu des années 1980, le Cameroun est présenté comme le pendant en Afrique centrale de la réussite ivoirienne en Afrique de l'Ouest. Porté par des taux de croissance élevés, le Cameroun se distingue par ses résultats économiques, la dynamique de la redistribution via la fonction publique, et se voit régulièrement montré en exemple par son potentiel humain et matériel, autant que par sa spécificité politique : « l'assimilation réciproque des élites » autant bureaucratiques que traditionnelles. La succession entre MM. Ahidjo et Biya s'inscrit dans cette continuité économique et une ébauche de décrispation proto-démocratique de l'autoritarisme du premier.

La croissance, assez modérée avant la découverte des gisements pétroliers (4% entre 1966 et 1976), explose littéralement à partir de 1977. Entre 1977 et 1985, le boom pétrolier se répercute sur l'ensemble de l'économie camerounaise. Cette croissance se situe autour de 10% de 1978 à 1980. Elle baisse légèrement ensuite, se situant à 8% par an entre 1981 et 1985. C'est donc un homme serein et un pays en pleine santé économique qui sortent du Congrès de Bamenda de 1985. Le contexte économique va se dégrader très vite par la suite.

Entre 1985 et 1986 le taux de croissance, tout en restant positif, faiblit nettement en passant à 4,5%. La production pétrolière qui avait augmenté de 32% par an entre 1980 et 1985, se stabilise. Dans le même temps, la production agricole (20% du PIB) devient cyclique et progresse de manière plus lente. C'est la fin des années fastes et l'arrêt des « vingt glorieuses » du Cameroun<sup>17</sup>.

« Depuis lors, la situation économique camerounaise ne cesse de se dégrader. A l'origine, les ressources d'exportation enregistrent une très forte diminution. Entre 1984/85 et 1987/88, sous le double effet de la chute des cours internationaux et la dépréciation de la valeur du dollar en francs CFA, les termes de l'échange s'effondrent (-30% en 1985/86, -25% en 1987/88 pour l'ensemble des biens) et le pétrole perd 65% de sa valeur<sup>18</sup> ».

<sup>17</sup> Aerts (Jean-Joël), Cogneau (Denis), Herrera (Javier), de Monchy (Guy), Roubaud (François), *L'économie camerounaise. Un espoir évanoui*, Paris, Karthala (coll. « Les Afriques »), 2000.

<sup>18</sup> Idem, p. 5.

L'Etat camerounais, porté par les « habitus » de vingt années de croissance, est surpris par cette modification de son économie, et les changements qui pèsent sur elle au niveau international. De plus, le contexte politique décrit plus haut suscite la volonté de rassurer la société camerounaise sur la pérennité de son économie comme sur la stabilité du régime. De fait, « *l'Etat camerounais ne commence à réduire ses investissements qu'à partir de 1987/88, laissant s'accroître dangereusement son déficit, sans prendre en temps utile les mesures utiles à son redressement*<sup>19</sup> ». C'est le début d'une dépression économique et d'incertitudes sociales dont les effets vont marquer les années 1990 et transformer durablement la société camerounaise. Les premières Politiques d'ajustement structurel (PAS) concernent la contraction des dépenses publiques, en particulier la baisse des investissements sur les infrastructures de base. Le traitement de la dette, intérieure et extérieure, accule l'économie camerounaise dans ses derniers retranchements. Le pays accepte de se soumettre, après y avoir résisté, aux plans de rigueur proposés par le Fonds monétaire international (FMI).

### **La démocratisation et la conjoncture de crise**

Dans le même temps, la conjoncture politique internationale devait connaître un des tournants majeurs de la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle : la chute du Mur de Berlin. La vague de « démocratisation » qui accompagne la fin du bloc soviétique atteint très vite l'Afrique. Elle rejoint les volontés de changement politique, social et économique déjà présentes sur le continent, auxquelles les événements d'Europe de l'Est permettent d'offrir un cadre et un idiome de revendication formels : « la démocratie ». Au Cameroun, les premiers remous sur ce thème commencent dès la première moitié de l'année 1990. Jusqu'en avril de cette année là, le pouvoir de Yaoundé se tient à distance de cette dynamique nouvelle et les motions de soutien au Président Biya arrivent de toutes les sections de son parti avec un leitmotiv : « il faut se méfier des modèles importés de l'étranger ». Le premier choc de l'année 1990 arrive en mai. Une manifestation visant à médiatiser la naissance d'un parti politique non encore autorisé est interdite à Bamenda. Le Social Democratic Front (SDF) fait fi de l'interdiction et organise sa manifestation au stade municipal de Bamenda. Les affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants font 6 morts. Dans l'opinion publique, le SDF est né. Il deviendra par la suite, le principal parti d'opposition au Cameroun conduit par le « Chairman », M. John Fru Ndi.

En juin 1990, se tient le sommet des chefs d'Etat de France et d'Afrique à La Baule. Le président Mitterrand y prononce un discours célèbre où il appelle ses homologues africains à souscrire aux dynamiques de la démocratisation. Dans cette optique, le président Biya déclarera quelques semaines plus tard : « je suis le meilleur élève de François Mitterrand ». En septembre 1990, après un bref séjour en France, le président Biya remanie une nouvelle fois son gouvernement.

Le 19 décembre 1990, une loi sur les libertés fondamentales garantit la liberté d'association et autorise la création des partis politiques.

---

<sup>19</sup> Ibid.

L'année 1991 confirme les difficultés économiques du pays et révèle la densification des revendications politiques issues de l'opposition. Celle-ci réclame la tenue d'une Conférence nationale souveraine (CNS), à l'instar de celles qui commencent à se tenir dans d'autres pays africains. Le président Biya s'y oppose par une formule sans appel : « la Conférence nationale souveraine est sans objet ». La capitale économique du pays, Douala, est prise d'assaut par les sympathisants de l'opposition à travers « l'opération villes mortes » qui va immobiliser le port du pays pendant 6 mois. A Yaoundé, c'est le campus universitaire qui concentre les principales tensions et les affrontements entre étudiants, puis entre étudiants et forces de l'ordre. L'exigence de la CNS ne sera jamais satisfaite.

En 1992, se tiennent les premières élections pluralistes du Cameroun depuis l'indépendance du pays. Les législatives ont lieu en mars et le scrutin présidentiel se tient en octobre. Sur les 69 partis enregistrés pour cette première échéance des législatives, 35 annoncent leur retrait à travers un boycott. Menée par les principaux partis de l'opposition en tête desquels figure le SDF, la coordination des partis de l'opposition radicale soutient l'idée que les conditions de transparence des élections ne sont pas suffisantes et continue d'exiger la tenue d'une CNS. Les élections législatives auront lieu sans ces partis. Le RDPC récolte 49% des suffrages (88 sièges sur 180), le retour du parti nationaliste des années 1950, l'UPC (Union des populations du Cameroun), miné par des dissensions internes, est marqué par un score de 10% (18 sièges) ; l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP) qui est le parti de M. Bello Bouba Maïgari, l'ancien premier ministre de M. Paul Biya obtient 38% des voix (68 sièges) ; le Mouvement pour la défense de la république (MDR) de M. Dakolé Daïssala obtient 3% (6 sièges). Grâce à ce score, il scelle une alliance avec le RDPC à qui il permet d'obtenir la majorité à l'Assemblée nationale, moyennant une entrée au gouvernement lors du remaniement ministériel du 9 avril 1992.

Les premières élections présidentielles pluralistes se tiennent en octobre 1992. Parmi les 6 personnalités dont la candidature est jugée recevable, M. John Fru Ndi se porte candidat contre le président sortant M. Biya, dans un climat juridico-politique chaotique. Trois requêtes sont introduites auprès de la chambre administrative de la Cour suprême, pour non-conformité entre le décret annonçant le scrutin et la date dudit scrutin. Aucune ne sera retenue. Le 11 octobre 1992, les électeurs font leur devoir dans une situation de grande tension. Le 23 octobre, dans un climat délétère qui fait craindre le pire, la Cour Suprême proclame des résultats serrés et controversés. M. Paul Biya l'emporte avec 39,97% des voix. Il est suivi de M. John Fru Ndi qui rassemble 35,96% des suffrages. M. Bello Bouba récolte 19,21% des votes tandis que les trois autres candidats se situent sous la barre de 5% : M. Ndam Njoya (3,62%), M. Ekindi (0,79%) et, enfin, M. Ema Otu (0,42%)<sup>20</sup>.

Ces élections sont fortement contestées par l'opposition, surtout par M. Fru Ndi et ses partisans. Fru Ndi s'autoproclame élu dans une situation de tensions et de violences localisées, notamment dans le Nord-Ouest. M. Fru Ndi est même arrêté puis relâché quelques jours plus tard, suite aux émeutes survenues à Bamenda. Après ces tumultes, et l'état d'urgence décidé dans la région de Bamenda, la tension retombe progressivement<sup>21</sup>.

<sup>20</sup> Arrêt n° 1/PE/92-93 du 23 octobre 1992, rendu par la Cour suprême. Voir Sindjoun (Luc), « La Cour suprême, la compétition électorale et la continuité politique au Cameroun : la construction de la démocratie passive », *Africa Development*, XIX (2), 1994, pp. 21-69.

<sup>21</sup> Lire : Krieger (Milton), « Cameroon's democratic crossroads, 1990-1994 », *The Journal of Modern African Studies*, 32 (4), 1994, pp. 605-628; Melher (Andreas), « Cameroun : une transition qui n'a pas eu lieu », in

L'opposition et une partie de l'opinion reprocheront à la France son soutien au président Biya et son silence vis-à-vis des incidents ayant entaché le processus électoral. La comparaison est faite avec les autres chancelleries occidentales, notamment celle des USA dont la chef s'était montrée très attentive au sort de l'opposition et à celui des acteurs de la presse privée, soutenant M. Fru Ndi et/ou critiquant le régime du président Biya. A travers le « soutien » silencieux, la France quant à elle semble miser sur la continuité politique du pays et concentre son action sur le soutien à une économie au bord de l'asphyxie. Grand spécialiste de la vie politique camerounaise et des relations entre la France et l'Afrique, Jean-François Bayart note :

« Il [M. Biya] est trop fin politicien pour ignorer que les remontrances que nous [la France] lui adressons à intervalles réguliers ne pèsent guère au regard de notre détermination à éviter à tout prix une rupture entre son pays et le Fonds monétaire international. Et il a pu noter avec satisfaction que le soutien militaire, limité mais prompt et politiquement gratuit, que nous lui avons apporté dans son différend avec le Nigeria suffisait amplement à acculer son opposant le plus en vue, M. Fru Ndi, à la faute, à désarmer la presse contestataire et à étouffer dans l'œuf la révolution de palais qui le menaçait au début de l'année [1995] <sup>22</sup> ».

Le traitement des fonctionnaires, par exemple, qui constituent le phare de l'activité salariée à Yaoundé sert, à plusieurs reprises, à perfuser le Cameroun qui socialement et politiquement ne peut se passer de la base politique et du canal de redistribution économique que représente la fonction publique. Néanmoins, cette période constitue la première césure dans une partie de l'opinion qui considère la France comme un « faiseur de rois ». La résistance conservatrice du pouvoir et toutes les stratégies politiques, juridiques et électorales mis en œuvre pour le conserver vont peu à peu décourager et affaiblir une opposition divisée et, finalement, aphone.

L'offre politique de cette opposition s'est réduite à une portion congrue depuis 1992 à ce jour, excepté au niveau des élections municipales de janvier 1996.

### **Des mesures économiques drastiques, une épreuve sociale**

Dès 1993/1994, les premières analyses sociales et économiques de la crise camerounaise commencent à paraître. En moins d'une décennie, la majorité des indicateurs sont passés au rouge.

« La mise en place des mesures d'ajustement réel depuis 1987, notamment une réduction drastique de l'investissement public, puis de la masse salariale, permet de réduire le déficit public entraînant ainsi l'économie camerounaise dans une spirale déflationniste. Cependant, comme le service de la dette absorbe déjà une partie substantielle des revenus, il est impossible de poursuivre dans cette voie. Un changement important de la parité du franc CFA vis-à-vis du franc français s'est imposé, car la poursuite des politiques d'ajustement réel aurait impliqué des réductions des salaires et de l'emploi public politiquement et socialement impraticables. <sup>23</sup> »

---

Daloz (Jean-Pascal) & Quantin (Patrick), (sous la direction de), *Transitions démocratiques africaines. Dynamiques et contraintes*, Paris, Karthala, 1997, pp. 95-138.

<sup>22</sup> Bayart (Jean-François), « Réflexions sur la politique africaine de la France », *Politique africaine*, n° 58 (« Mitterrand et l'Afrique »), juin 1995 : 41-50, p. 45.

<sup>23</sup> Aerts (Jean-Joël) *et al.*, op. cit., p. 250.

L'année 1993 soumet la société camerounaise au double choc des baisses des salaires de la fonction publique et des gels de recrutements. En valeur nominale, les fonctionnaires camerounais perdent 50% de leurs revenus et la baisse de leur pouvoir d'achat est estimée à environ 70%. Si d'un point de vue macroéconomique, c'est une condition pour la remise à flots des finances publiques, d'un point de vue social, le Cameroun va se transformer durablement et profondément. Une telle baisse des revenus, en un temps aussi court, constitue un choc qui a modifié les repères micro-économiques des ménages, les modalités culturelles des échanges sociaux, les perceptions et les normes de l'intégration socio-économique, puis celles qui touchent aux critères de la mobilité sociale.

La dévaluation du franc CFA du 11 janvier 1994 est intervenue dans ce contexte. Ce fut simultanément une solution macro-économique et un coup de massue pour les ménages, en milieu urbain notamment. La population vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 1% à 20% à Yaoundé et de 1% à 30% à Douala, entre 1985 et 1993<sup>24</sup>. Par exemple, le prix du pain a augmenté de 20% et celui des médicaments de 60%, selon diverses sources<sup>25</sup>. Cette dévaluation a constitué aux yeux des analystes africains et d'ailleurs, le signe de l'instauration par la France d'un nouveau rapport distancié vis-à-vis de l'Afrique. L'alignement aux directives des institutions de Bretton Woods demandé par la France du gouvernement de M. Balladur aux Etats africains pour continuer à recevoir le soutien français (« doctrine d'Abidjan ») marque le tournant multilatéral opéré par la France. Ce qui, vu d'Afrique, constitue une évolution dans la politique africaine de la France et des principes de son aide.

Cette dévaluation du franc CFA a constitué un facteur décisif dans la dégradation de l'image d'une France solidaire des pays africains. Bayart précise :

« La dégradation de l'image de la France au sud du Sahara est d'autant plus évidente que le discours de La Baule avait soulevé une formidable vague de sympathie à son égard (...) et il l'avait subitement lavée de vingt ans de reproches de complicité avec les pouvoirs autoritaires en place. Nulle xénophobie n'avait assombri la revendication démocratique en 1990, contrairement à ce que l'on aurait pu craindre. Vraisemblablement à juste titre, la dévaluation du 11 janvier a en revanche été vécue comme la fin des relations privilégiées entre la France et l'Afrique. <sup>26</sup>»

C'est donc un « nouveau climat psychologique<sup>27</sup> » qui s'instaure au sud du Sahara, à partir de cette dévaluation. Le style politique et le renouvellement des élites en France comme en Afrique, ont sans doute aussi concouru à la représentation d'un éloignement entre la France et ses plus anciens partenaires africains.

Pendant la même période, le Cameroun est le pays africain qui a connu la récession économique la plus forte. L'économie s'informalise et la matrice du chômage se modifie puisque celui des plus diplômés connaît une augmentation spectaculaire. De résiduel une décennie plus tôt, il devient structurel. Les demandeurs d'emploi ne sont plus des « primo-demandeurs » sans qualification mais des actifs issus des entreprises parapubliques et des diplômés. Une partie de la population se détache des mécanismes de l'emploi formel et nourrit le secteur dit « informel ».

<sup>24</sup> *MFI Economie-Développement*, n° 960 du 12 juin 1994, citant un rapport de la Banque mondiale.

<sup>25</sup> *Agence France Presse* du 2 décembre 1994 ; *Cameroon Tribune*, n° 5762 du 11 janvier 1995.

<sup>26</sup> Bayart (Jean-François), « Réflexions sur la politique africaine de la France », art. cit., p. 44.

<sup>27</sup> Idem.

En d'autres termes, l'absorption de ce changement pour les Camerounais consiste en une adaptation qui propose deux voies : la « débrouillardise » ou la révolte. La société camerounaise opte pour la première solution. La deuxième moitié des années 1990 présente à l'observateur une société atomisée qui érige en règle quotidienne la survie. La dépréciation des revenus et du pouvoir d'achat est soumise à un mécanisme de régulation des modes de vie qui garde pour référence implicite et incorporée, le niveau de vie d'avant la crise. De fait, chaque agent économique tente de mettre à profit l'espace et les ressources auxquels il a accès pour restaurer, conserver ou acquérir les identités sociales, économiques, politiques ou culturelles, dignes des statuts auxquels la société assigne chacune et chacun. Les agents de l'Etat promeuvent dans ces circonstances ce que des politologues ont appelé « un Etat prédateur prédaté par ses propres agents ». C'est le coup d'envoi de la pathologie sociale désignée sous le terme générique de corruption qui représente un ensemble de schèmes incorporés auquel plusieurs définitions peuvent être accolées, suivant les écoles de pensée. « Habitus<sup>28</sup> » pour la sociologie de Pierre Bourdieu, résilience pour la psychologie de Boris Cyrulnik<sup>29</sup>, « désinstitutionnalisation<sup>30</sup> » pour la science politique de Jean-François Médard ou encore « politique du ventre » pour celle de Jean-François Bayart<sup>31</sup>. Toujours est-il qu'il s'agit d'un syndrome de déficience généralisée qui résume de manière radicale la définition même du « fait social » : « toute manière de penser, de sentir et d'agir, extérieure à l'individu et douée d'un pouvoir de coercition en vertu duquel elle s'impose à lui<sup>32</sup> ».

Au-delà de la grande corruption à laquelle s'attaquent aujourd'hui les autorités camerounaises, la gangrène s'est inscrite au cœur de la société, dans les plus simples de ses activités et les relations quotidiennes. De telle sorte que, seules des mesures radicales, impartiales, généralisées, systématiques, voire aussi brutales que la crise elle-même, pourraient offrir une thérapie au Cameroun et une alternative à ce qui constitue une entrave profonde à l'économie, à l'image, à l'attractivité et aux performances du Cameroun. C'est une question de choix politique de société. L'alternative peut aussi épouser la physiocratie, chère à François Quesnay : le « laissez faire les hommes, laissez passer les marchandises<sup>33</sup> ».

Entre-temps, le chef de l'Etat a été réélu deux fois, le parlement renouvelé dans le même rythme, en 1997 et en 2004, dans une situation de retrait quasi général de l'opposition radicale du début des années 1990, découragée, démotivée, déconstruite. Faute de combattants, le combat n'a pas eu lieu, ni en 1997, ni en 2004 où le président Biya et son parti le RDPC se sont imposés sans difficulté particulière<sup>34</sup>.

---

<sup>28</sup> La notion d'habitus a été popularisée en France par le sociologue Pierre Bourdieu. Elle signifie une matrice des comportements individuels, incorporés de manière durable et issue de déterminants sociaux structurants.

<sup>29</sup> Selon le neuropsychiatre Boris Cyrulnik, « la résilience définit la capacité à se développer quand même, dans des environnements qui auraient dû être délabrants ». Voir Cyrulnik (Boris) & Duval (Philippe), (sous la direction de), *Psychanalyse et résilience*, Paris, Odile Jacob, 2006.

<sup>30</sup> Médard (Jean-François), (sous la direction de), *Etats d'Afrique noire. Formations, mécanismes, crises*, Paris, Karthala, 1992.

<sup>31</sup> Bayart (Jean-François), *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

<sup>32</sup> Durkheim (Emile), *Les règles de la méthode sociologique* (1895), Paris, PUF (« Quadrige »), 1987, p. 14.

<sup>33</sup> François Quesnay (1694-1774), médecin et économiste, était le conseiller du roi Louis XV. Il est le fondateur de « l'école des physiocrates » à laquelle on prête des origines de l'économie classique.

<sup>34</sup> Pour le changement politique au Cameroun, entre 1990 et 1997, voir : Eboko (Fred), « Les élites politiques au Cameroun. Le renouvellement sans renouveau ? », in Daloz (Jean-Pascal), (sous la direction de), *Le (non-) renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, Bordeaux, CEAN, 1999, pp. 99-133.

Les échéances économiques de la deuxième moitié des années 1990, comme du début des années 2000 sont marquées par le mécanisme de conformation de l'économie camerounaise aux nouvelles donnes de la remise de la dette, suite à l'admission du pays au rang des « Pays Pauvres Très Endettés» (PPTE), en 1999. C'est dans cette logique qu'intervient l'idée, puis la mise en œuvre du « Contrat Désendettement Développement » (C2D). Le président Biya l'exprime de la sorte :

« La France a annulé une bonne partie de notre dette et en langage codé on parle de C2D. Et non seulement cette dette a été annulée, mais on est en train de la transformer en projets concrets dans des secteurs précis : agriculture, santé, éducation, infrastructures, en liaison étroite avec la France <sup>35</sup> ».

Si le Président camerounais parle du « C2D », en évoquant un « terme codé », au-delà du trait d'humour, il révèle aussi un mécanisme dont il faudrait « décoder » le sens auprès d'une grande partie de l'opinion camerounaise. De même, les acteurs français de la coopération mériteraient aussi, au-delà de Yaoundé et Douala, d'en être mieux informés. Il en va de l'acuité et de la visibilité de la relation partenariale.

---

<sup>35</sup> Interview accordée à Ulysse Gosset sur la chaîne de télévision française « France 24 », octobre 2007.

## ANNEXE 2

### La coopération française : de ses antécédents à la réforme de 1998

Contrairement à ce que peut laisser penser l'histoire postcoloniale entre la France et ses anciennes colonies et territoires sous tutelle, la coopération française a toujours donné lieu à des volontés et/ou des velléités de normalisation. Incontestablement enchâssée dans des relations de proximité entre autorités françaises et africaines des indépendances jusqu'à une période récente, les modalités de ces liens, et ce qu'ils ont eu de plus critiquable, n'ont jamais récolté en France, ni l'unanimité ni l'indifférence.

En 1998, intervient la fin du Ministère de la coopération. La célèbre « *rue Monsieur* » est appelée à disparaître au profit de son intégration dans le Ministère des affaires étrangères, au Quai d'Orsay.

Dès les années 1960, des volontés qui transcendent les clivages classiques droite-gauche, existent pour la « dépolitisation » de la relation de la France à son « pré-carré ». Plusieurs rapports ont jalonné l'histoire de la coopération, dans le but de la réformer. Le rapport Pignon (1962), le rapport Gorse (1971) ou encore le rapport Abelin (1975) font état de la nécessité d'une réforme. Pour autant c'est dans le registre de la continuité que s'inscrivent les différents gouvernements, y compris avec l'arrivée de la gauche en 1981. La démission spectaculaire de M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération, était déjà liée à sa volonté de faire fusionner la Coopération et les Affaires étrangères, contre l'avis du président Mitterrand et de ses conseillers<sup>36</sup>.

En 1990, la Commission Hessel envisage la même problématique avec des constats clairs (« survivances de la période de décolonisation », « trop grande concentration de notre aide bilatérale sur l'Afrique au sud du Sahara », « lourdeurs administratives », etc.<sup>37</sup>) mais une certaine prudence quant aux mesures à prendre.

A un rythme soutenu, les rapports se suivent et les idées se succèdent au gré des gouvernements et ministres. En 1995, M. Alain Juppé, Premier ministre du président Jacques Chirac relance le débat, en se fondant sur les rapports Picq (1994) et Fuchs (1995). Toujours est-il que la réforme n'aura pas lieu à ce moment là, se heurtant à de fortes résistances, notamment au ministère de la coopération et à la « cellule africaine » de l'Elysée.

En 1997, la conjoncture change et s'ouvre une faille dans les résistances à la réforme qui ne se refermera pas.

Le 4 février 1997, la réforme est annoncée en Conseil des ministres. C'est dans « les coulisses » qu'un réseau de conseillers a réussi à rendre possible ce qui était nécessaire pour

<sup>36</sup> Voir le remarquable article de Julien Meimon, « Que reste-t-il de la coopération française », art. cit., p. 30.

<sup>37</sup> Lire : Rapport Hessel et Michailof (Serge), « Faut-il brûler la coopération française ? », in Michailof (Serge), dir., *La France et l'Afrique : vade mecum pour un nouveau voyage*, Paris, Karthala, 1993, pp. 63-100, cités par Meimon, idem.



paraphraser une définition de la politique. Sur le rôle et l'identité de ces conseillers, Julien Meimon explique :

« En l'occurrence, ces acteurs sont des conseillers ministériels, appartenant à divers cabinets du gouvernement Jospin, et faisant de la conjoncture de cohabitation une « fenêtre d'opportunité » pour réaliser cette réforme. Jean-Maurice Rippert et Pierre Duquesne (conseillers auprès du Premier ministre), Georges Serre et Jocelyne Clauzade (conseillers du ministre des Affaires étrangères), Jean-Claude Faure et Pierre Jacquemot (Coopération) (...); ils vont désormais jouer un rôle central dans le déclenchement de la réforme de 1998 (...). Ces négociations secrètes et officielles, reposant sur des affinités professionnelles autant que personnelles, permettent la mise en agenda de la réforme annoncée en Conseil des ministres le 4 février 1998<sup>38</sup> ».

Quelles sont les grandes lignes de cette réforme qui mettra un certain temps à prendre forme ? Sans être exhaustif, on peut retenir :

L'intégration de la Coopération au MAE

Décembre 1998 : création au sein du MAE de la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID) en décembre 1998. C'est la fusion de la Direction du développement de l'ancien ministère de la coopération et de la Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (DGR CST) du MAE

1<sup>er</sup> janvier 1999 : les 31 missions de coopération et d'action culturelle, représentant le MAE à l'étranger et qui géraient les FAC (Fonds d'aide et de coopération) sont dissoutes. Elles sont transformées en SCAC (Service de coopération et d'action culturelle), sous l'autorité de l'Ambassade. C'est une déperdition de statut et d'autonomie pour les corps de métiers concernés, voire de fonction et de prestige pour les chefs de mission. Nommés auparavant par décret du Président de la République, ils sont désormais désignés par arrêté du ministre des affaires étrangères. Pour les chefs de mission, c'est la fin d'une culture institutionnelle et la fin d'une époque. Le maillage des assistants techniques et des coopérants s'est considérablement réduit. L'Afrique francophone comptait 102 000 expatriés en 2006 contre 140 500 en 1985<sup>39</sup>.

La Caisse française de développement devient l'Agence française de développement. L'AFD devient l'opérateur pivot de l'aide au développement sous l'égide du MAE et du ministère des finances. Cette agence obtient la compétence exclusive, au sein de la « Zone de Solidarité Prioritaire » (ZSP), pour mettre en œuvre les projets dits de « développement » dans les secteurs des infrastructures, du développement rural, de l'environnement, de l'éducation, de la santé, de la formation professionnelle, de l'appui au secteur privé et du développement urbain.

Le 28 novembre 1999 naît officiellement le Haut Conseil à la coopération internationale. Il regroupe une série de personnalités de « la coopération », y compris les ONG.

<sup>38</sup> Meimon, *ibid*, voir le paragraphe « Les coulisses de la réforme », pp. 34-35.

<sup>39</sup> Hugon (Philippe) citant une source du MAE, « La politique économique de la France en Afrique », *Politique africaine*, n° 105, mars 2007 : 54-69, p. 59.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA COOPERATION		
Comité interministériel de la coopération internationale et du développement	Organe politique d'impulsion et d'orientation	Définition de la zone de solidarité prioritaire  Orientations de la programmation globale  Evaluation de la conformité aux objectifs fixés
Haut conseil à la coopération internationale	Instance de conseil et de concertation	Concertation entre les acteurs publics et privés
Ministère des affaires étrangères, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie	Structures administratives de pilotage, de contrôle et d'évaluation	Définition, gestion, contrôle et suivi de l'aide
Agence française de développement (AFD)	Opérateur principal	Mise en œuvre des projets et des programmes
Source : Ministère des affaires étrangères, Rapport Barrau		

**Source** : Rapport Barrau sur la « Réforme de la coopération ». Commission des finances, de l'économie générale et du plan, rapport présenté par M. Alain BARRAU. Enregistré à la présidence de l'assemblée nationale le 26 septembre 2001.

<http://www.assemblee-nationale.fr/11/rap-info/i3283.asp>

La réforme accomplie permet de mettre en lumière les nouveaux enjeux stratégiques et diplomatiques de la France. L'AFD étend ses activités au-delà de la Zone de solidarité prioritaire (ZSP). Elle s'investit, depuis 2002, en Méditerranée orientale (Turquie, Syrie, Liban) et dans le bassin du Mékong (Thaïlande, Vietnam et Chine du Sud). De nouvelles agences de l'AFD ont ouvert à Bangkok et Pékin (2004), à Istanbul et au Caire (2007). Les grands pays émergents font aussi partie des nouveaux pôles possibles de l'agence : Chine, Inde, Brésil, Indonésie et Pakistan<sup>40</sup>.

Et l'Afrique alors ? La France s'investit dans des pays africains hors de son champ historique (Afrique du Sud) et poursuit son aide dans les pays qui lui sont historiquement liés. C'est un mouvement qui ressemble à une redéfinition de ses intérêts économiques et stratégiques (politiques) avec une tendance au « retrait » des firmes françaises qui s'insèrent dans la mondialisation.

<sup>40</sup> Meimon, art. cit, pp. 47-48.

Très judicieusement, l'économiste Philippe Hugon explique :

« Il ne faut toutefois pas présumer que ces réductions signifient un désengagement vis-à-vis de l'Afrique. Car l'aide est aussi un vecteur d'influence diplomatique. La France demeure l'un des premiers donateurs tant en valeur absolue qu'en pourcentage du RNB. L'aide française continue d'ailleurs de s'orienter pour les deux tiers vers l'Afrique, et pour moitié vers les pays les plus pauvres. (...) On constate ici un découplage significatif entre les zones les plus aidées et celles où les intérêts commerciaux et énergétiques sont les plus importants – les principaux partenaires commerciaux de la France, le Nigeria, l'Angola et l'Afrique du Sud, sont parmi les moins aidés <sup>41</sup>».

Le découplage entre l'aide, d'une part, et les échanges avec les partenaires commerciaux les plus importants, d'autre part, mérite aussi une attention particulière. Il est question de rappeler avec Philippe Hugon que l'aide est aussi un moyen et un facteur d'influence. Celle-ci ne se mesure pas seulement en termes de rentabilité économique à court ou à moyen terme. L'avenir de la relation partenariale doit aussi tenir compte du passé et de ce que chaque pays a apporté dans l'escarcelle commune, quelles que soient les modifications de la coopération et sa nouvelle architecture. De ce point de vue, l'évolution du discours du président français (le discours du Cap) comme l'assentiment de son homologue camerounais sont de nature à placer cette relation sur des bases saines. Ces dernières devront orienter l'éclosion de perceptions et de représentations plus proches de la volonté de construire ensemble une coopération dont les acteurs des deux parties refusent qu'elle soit secondaire. Cette exigence constitue la vulnérabilité et la force du lien historique entre le Cameroun et la France et, au-delà, entre la France et ses partenaires africains.

---

<sup>41</sup> Hugon (Philippe), « La politique économique de la France en Afrique », art. cit., p. 60.

### **ANNEXE 3**

#### **Grille d'entretien destinée aux « Autorités et acteurs de la société camerounaise »**

Perceptions et représentations de la coopération française au Cameroun  
Etude qualitative organisée et menée par la Fondation Paul Ango Ela de géopolitique en Afrique centrale (FPAE, Yaoundé).

Coordinateur : Fred Eboko (IRD / FPAE).

Experts : Apolinaire Amougui, Côme Damien Georges Awoumou, Alain Didier Olinga

Perceptions et représentations par thèmes

Dans le cadre de l'évaluation de la coopération française au Cameroun, nous menons une étude sur la manière dont les acteurs impliqués dans cet échange perçoivent cette coopération. Nous souhaitons recueillir votre avis, votre sentiment, votre perception et vos suggestions en deux temps. En premier lieu, nous avons retenu quelques thèmes sur lesquels nous aimerions connaître votre opinion. Si un thème ne vous inspire aucun commentaire, nous passerons au suivant, si vous le voulez bien. De même, si vous souhaitez approfondir et/ou développer un thème, n'hésitez pas. Dans un second temps, nous désirons que vous vous exprimiez librement sur la coopération française au Cameroun, qu'il s'agisse de vos attentes, de vos déceptions, de vos satisfactions, de vos colères, vos désirs et aussi de vos suggestions pour tenter d'améliorer cette relation.

Nous précisons que nous nous engageons à garantir la confidentialité de cet entretien. L'analyse de nos entretiens ne sera pas nominative et vos propos seront donc anonymes.

Si vous le voulez bien, nous allons commencer par la première partie thématique. Nous vous proposons des domaines d'intervention de la coopération française et vous nous dites ce que vous en pensez.

1. Economie
2. Santé
3. Education

4. Appui à la Gouvernance (finances publiques, justice, lutte contre la corruption, sécurité...)
5. Travaux publics
6. APD – C2D
7. Culture

Merci beaucoup. A présent, nous invitons à parler librement de tout ce que vous inspire la coopération française au Cameroun, les rapports avec vos interlocuteurs français, les moyens éventuels d'améliorer ces relations, de la manière que vous souhaitez, en insistant sur les thèmes ou les domaines qui vous semblent importants. Je vous en prie, vous avez la parole.

Paroles de décideurs et d'acteurs de la société camerounaise

Nous vous remercions de votre collaboration.

### **Grille d'entretien destinée aux « Autorités et acteurs de la coopération française au Cameroun »**

Perceptions et représentations de la coopération française au Cameroun  
Etude qualitative organisée et menée par la Fondation Paul Ango Ela de géopolitique en Afrique centrale (FPAE, Yaoundé).

Coordinateur : Fred Eboko (IRD / FPAE).

Experts : Apollinaire Amougui, Côme Damien Georges Awoumou, Alain Didier Olinga

Perceptions et représentations par thèmes

Dans le cadre de l'évaluation de la coopération française au Cameroun, nous menons une étude sur la manière dont les acteurs impliqués dans cet échange perçoivent cette coopération. Nous souhaitons recueillir votre avis, votre sentiment, votre perception et vos suggestions en deux temps. En premier lieu, nous avons retenu quelques thèmes sur lesquels nous aimerions connaître votre opinion. Si un thème ne vous inspire aucun commentaire, nous passerons au suivant, si vous le voulez bien. De même, si vous souhaitez approfondir et/ou développer un thème, n'hésitez pas. Dans un second temps, nous désirons que vous vous exprimiez librement sur la coopération française au Cameroun, qu'il s'agisse de vos attentes, de vos déceptions, de vos satisfactions, de vos colères, vos désirs et aussi de vos suggestions pour tenter d'améliorer cette relation.

Nous précisons que nous nous engageons à garantir la confidentialité de cet entretien. L'analyse de nos entretiens ne sera pas nominative et vos propos seront donc anonymes.

Si vous le voulez bien, nous allons commencer par la première partie thématique. Nous vous proposons des domaines d'intervention de la coopération française et vous nous dites ce que vous en pensez.

1. Economie
2. Santé
3. Education

4. Appui à la Gouvernance (finances publiques, justice, lutte contre la corruption, sécurité...)
5. Travaux publics
6. APD – C2D
7. Culture

Merci beaucoup. A présent, nous invitons à parler librement de tout ce que vous inspire la coopération française au Cameroun, les relations avec vos interlocuteurs camerounais, les moyens éventuels d'améliorer les échanges. Vous pouvez vous exprimer de la manière que vous souhaitez, en insistant sur les thèmes ou les domaines qui vous semblent importants. Je vous en prie, vous avez la parole.

Paroles de décideurs et d'acteurs de la coopération française au Cameroun

Nous vous remercions de votre collaboration.

### **Grille d'entretien destinée aux « Autorités et acteurs extérieurs à la coopération française au Cameroun »**

Perceptions et représentations de la coopération française au Cameroun  
Etude qualitative organisée et menée par la Fondation Paul Ango Ela de géopolitique en Afrique centrale (FPAE, Yaoundé).

Coordinateur : Fred Eboko (IRD / FPAE).

Experts : Apolinaire Amougui, Côme Damien Georges Awoumou, Alain Didier Olinga

Perceptions et représentations par thèmes

Dans le cadre de l'évaluation de la coopération française au Cameroun, nous menons une étude sur la manière dont les acteurs impliqués dans cet échange perçoivent cette coopération. Nous sommes particulièrement intéressés par votre « regard extérieur » sur cette relation entre le Cameroun et la France dans le contexte de la coopération. Ainsi, nous souhaiterions bénéficier de votre avis, de votre sentiment, de votre perception et, éventuellement, de vos suggestions en deux temps. En premier lieu, nous avons retenu quelques thèmes sur lesquels nous aimerions recueillir votre opinion. Si un thème ne vous inspire aucun commentaire, nous passerons au suivant, si vous le voulez bien. De même, si vous souhaitez approfondir et/ou développer un thème, n'hésitez pas. Dans un second temps, nous désirons que vous vous exprimiez librement sur la coopération française au Cameroun, qu'il s'agisse de ses forces, de ses faiblesses, de ses contradictions ou encore de l'avenir que vous pressentez pour cette relation.

Nous précisons que nous nous engageons à garantir la confidentialité de cet entretien. L'analyse de nos entretiens ne sera pas nominative et vos propos seront donc anonymes.

Si vous le voulez bien, nous allons commencer par la première partie thématique. Nous vous proposons des domaines d'intervention de la coopération française et vous nous dites ce que vous en pensez.

1. Economie
2. Santé
3. Education
4. Appui à la Gouvernance (finances publiques, justice, lutte contre la corruption, sécurité...)
5. Travaux publics
6. APD – C2D
7. Culture

Merci beaucoup. A présent, nous invitons à parler librement de tout ce que vous inspire la coopération française au Cameroun, les relations entre les interlocuteurs camerounais et français, les moyens éventuels d'améliorer ces échanges de votre point de vue. Vous pouvez vous exprimer de la manière que vous souhaitez, en insistant sur les thèmes ou les domaines qui vous semblent importants. Je vous en prie, vous avez la parole.

Paroles de décideurs et d'acteurs « extérieurs » à la coopération française au Cameroun  
Nous vous remercions de votre collaboration.

## **ANNEXE 4**

### **Lettre de recommandation de M. l'Ambassadeur de France au Cameroun**

